

6 Les étudiants

6.1	Les effectifs du supérieur : évolution	172
6.2	Les effectifs du supérieur par académie	174
6.3	Les effectifs dans les formations scientifiques	176
6.4	Les étudiants des universités en 2006-2007	178
6.5	La population universitaire par établissement et académie	180
6.6	Les universités : disciplines, cursus, âge et sexe	182
6.7	Les IUT par spécialité : évolution	184
6.8	Les étudiants des filières d'ingénieurs	186
6.9	Les écoles de commerce, gestion et vente	188
6.10	Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	190
6.11	Les sections de techniciens supérieurs (STS)	192
6.12	Les sections de techniciens supérieurs (STS) par spécialité	194
6.13	Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)	196
6.14	L'origine socioprofessionnelle des étudiants français	198
6.15	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	200
6.16	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par nationalité	202
6.17	Les étudiants étrangers dans les universités	204
6.18	Les flux de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	206
6.19	L'évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur	208
6.20	Provenance et devenir un an après des entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire	210
6.21	Que deviennent les bacheliers quatre ans après leur baccalauréat ?	212

Présentation

À la rentrée 2006, 2 254 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM. De 2000 à 2005, le nombre d'étudiants avait fortement augmenté (+ 1,1 % en moyenne annuelle). Cette croissance s'expliquait principalement par celle des étrangers qui constituaient les trois quarts des hausses d'effectifs. En 2006, les effectifs diminuent de 1,3 % : on compte 30 000 étudiants en moins cette année par rapport à l'année dernière. Les étrangers ne contribuent plus à l'augmentation des effectifs puisque leur nombre a diminué de 1,0 %.

La diminution du nombre d'étudiants en 2006 vient principalement des disciplines générales dans les universités. Les formations de santé continuent de progresser. Cette diminution (hors IUT) constatée en 2005 (- 0,2 %) se poursuit mais de manière plus accentuée (- 1,8 %). Cette évolution du nombre d'étudiants dans les universités hors IUT contribue pour 1,0 point à la baisse de 1,3 % des effectifs. Pourtant, le nombre d'étudiants dans les formations d'ingénieurs universitaires repart à hausse (+ 1,5 %) après une légère baisse en 2005. Dans les IUT, la hausse amorcée en 2005 après quatre années de baisse se confirme : le nombre d'étudiants progresse de 1,0 %.

Depuis 2000, le nombre d'étudiants en STS a diminué tous les ans à l'exception de 2005, année pour laquelle il avait stagné. En 2006, on compte 2 000 étudiants en moins dans ces formations, soit une baisse de 0,9 %. Comme en 2005, les effectifs en CPGE augmentent de manière soutenue malgré un léger ralentissement (+ 1,8 % après + 2,2 %).

De 1999 à 2004, les effectifs dans les formations d'ingénieurs ont connu une progression importante avec une croissance annuelle moyenne de 3,4 %. Néanmoins, on constate une décélération progressive, notamment en 2005 (+ 0,8 % après + 2,1 % en 2004). En 2006, le rythme de progression se maintient (+ 0,7 %). Les fortes augmentations du nombre d'étudiants en université de technologie (+ 5,8 %) et en écoles publiques hors ministère de l'Éducation nationale (+ 5,5 %) compensent la baisse importante des effectifs dans les écoles publiques de ce ministère (- 4,5 %).

Comme pour les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis 1999. En 2005, les effectifs avaient augmenté de 5,4 %. En 2006, ils chutent de 1,2 %.

Le nombre d'étudiants en IUFM diminue fortement en 2006 (- 9,1 %). Cette baisse contribue négativement pour 0,3 point à l'évolution totale des effectifs dans l'enseignement supérieur.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieurs non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Définitions

■ **Le supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié. Ont été ajoutés :

- les formations d'ingénieurs en partenariat, créées à la rentrée 1991 sous le nom de "nouvelles formations d'ingénieurs (NFI)";
- les mastères des écoles d'ingénieurs, repérés depuis 1994, qui sont classés au sein de la rubrique "autres écoles et formations" ;
- à partir de 1994, certaines formations diverses post-bac ou post-niveau IV dispensées au sein des lycées et des établissements d'enseignement supérieur privés, qui sont également classées au sein des "autres écoles et formations" ;
- les effectifs des diplômés post-secondaires de niveau IV du secteur social.

Enfin, sur les cinq dernières années, a été effectué un travail de repérage des doubles recensements de certaines formations paramédicales et sociales.

Au total, le changement de définition a augmenté les effectifs de près de 11 000 sur la rentrée 2001.

■ **Universités.** Voir définition en 6.2.

■ **Grands établissements.** Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'INALCO, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX.

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNST).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le DMA et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le DSAA sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Formations comptables.** Regroupent le diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF), le diplôme d'études comptables et financières (DECF) et le diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESCF).

■ **Écoles d'ingénieurs.** Voir définition en 6.2.

Les effectifs du supérieur : évolution

[1] Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1990-1991	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Universités	1 159 937	1 374 364	1 392 531	1 425 665	1 424 536	1 421 719	1 399 177
Disciplines générales et de santé	1 085 609	1 256 321	1 277 066	1 311 943	1 312 141	1 309 122	1 285 408
dont : formations d'ingénieurs universitaires (1)	10 545	23 760	25 240	24 855	25 759	25 606	25 983
IUT	74 328	118 043	115 465	113 722	112 395	112 597	113 769
Grands établissements	15 536	15 856	16 872	18 655	25 603	25 944	25 776
IUFM	84 009	89 062	85 808	83 622	81 565	74 161	
STS (2)	199 333	236 824	235 459	234 195	230 275	230 403	228 329
Public MEN	108 262	151 090	151 085	151 023	149 688	149 849	147 948
Public autres ministères	9 343	14 312	13 556	12 881	12 482	12 202	11 826
Privé	81 728	71 422	70 818	70 291	68 105	68 352	68 555
CPGE	64 427	70 703	72 015	72 053	73 147	74 790	76 160
Public MEN	52 572	58 241	59 431	59 160	60 407	61 938	62 904
Public autres ministères	1 419	1 689	1 694	1 715	1 772	1 708	1 677
Privé	10 436	10 773	10 890	11 178	10 968	11 144	11 579
Formations comptables non universitaires	5 587	7 890	7 682	7 643	7 788	7 499	7 430
Public (MEN)	3 951	4 616	4 680	4 875	4 909	4 979	4 910
Privé	1 636	3 274	3 002	2 768	2 879	2 520	2 520
Préparations intégrées	3 965	3 459	3 323	3 271	3 309	3 058	3 162
Université de technologie	3 157	6 231	6 603	6 974	6 962	7 375	7 604
INP	8 250	11 295	12 392	12 794	12 514	12 478	12 445
Formations d'ingénieurs (1)	57 653	99 260	102 407	105 007	107 219	108 057	108 846
Universitaires	10 545	23 760	25 240	24 855	25 759	25 606	25 983
Des UT	1 689	3 758	4 075	4 321	4 511	4 838	5 118
Des INP	5 091	8 275	9 252	9 600	9 494	9 532	9 483
Public MEN	15 461	23 208	24 128	22 550	23 525	23 431	22 342
Public autres ministères	10 865	16 261	14 577	17 270	17 178	17 458	18 420
Privé	14 002	23 998	25 135	26 411	26 752	27 192	27 500
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 128	69 823	74 680	80 619	83 176	88 437	87 333
Établissements d'enseignement universitaire privés	19 971	20 667	19 644	18 058	19 820	21 306	21 024
Écoles normales d'instituteurs	16 500						
Écoles normales supérieures	2 675	2 968	3 044	3 104	3 122	3 191	3 658
Écoles juridiques et administratives	7 328	11 921	11 001	10 858	10 750	10 477	10 425
Écoles supérieures artistiques et culturelles (3)	41 988	55 857	60 366	61 444	62 864	64 598	64 531
Écoles paramédicales et sociales (4)	74 435	102 861	111 191	119 456	124 201	131 654	131 654
Autres écoles et formations (5)	7 515	25 707	28 716	29 322	30 653	30 692	33 255
France métropolitaine + DOM (6)	1 717 060	2 163 902	2 208 421	2 256 150	2 269 797	2 283 267	2 254 386

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (2) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991. (3) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. (4) Données provisoires en 2005-2006 pour les formations sociales, données de 2005-2006 en 2006-2007, estimation pour les données de la santé en 2001-2002. (5) Groupe non homogène (écoles vétérinaires, autres écoles dépendant d'autres ministères, ...). (6) Sans double compte des formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP et des universités de technologie.

[2] Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960 (France métropolitaine + DOM)

	1960 1961 (2)	1970 1971 (2)	1980 1981	1990 1991	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Universités (hors IUT)	214,7	637,0	804,4	1 085,6	1 272,9	1 277,5	1 256,3	1 277,1	1 311,9	1 312,1	1 309,1	1 285,4
Évolution annuelle (en %)					-0,7	0,4	-1,7	1,7	2,7	0,0	-0,2	-1,8
IUT		24,2	53,7	74,3	117,4	119,2	118,0	115,5	113,7	112,4	112,6	113,8
Évolution annuelle (en %)					2,5	1,6	-1,0	-2,2	-1,5	-1,2	0,2	1,0
STS (3)	(1) 8,0	(1) 26,8	67,9	199,3	238,8	238,9	236,8	235,5	234,2	230,3	230,4	228,3
Évolution annuelle (en %)					1,1	0,0	-0,9	-0,6	-0,5	-1,7	0,1	-0,9
CPGE (3)	(1) 21,0	(1) 32,6	40,1	64,4	70,9	70,3	70,7	72,0	72,1	73,1	74,8	76,2
Évolution annuelle (en %)					-0,7	-0,8	0,6	1,9	0,1	1,5	2,2	1,8
Autres établissements et formations	(1) 66,0	(1) 130,0	215	310,7	467,9	489,2	517,8	547,0	563,0	581,6	596,3	591,3
Évolution annuelle (en %)					3,4	4,5	5,8	5,6	2,9	3,3	2,5	-0,8
Ensemble	309,7	850,6	1 181,1	1 717,1	2 136,5	2 160,3	2 163,9	2 208,4	2 256,2	2 269,8	2 283,3	2 254,4
Évolution annuelle (en %)					0,5	1,1	0,2	2,1	2,2	0,6	0,6	-1,3

(1) Estimation. (2) Données France métropolitaine pour 1960-1961 et 1970-1971. (3) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

Présentation

En 2006, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM s'élève à 2 254 000. 26,4 % des effectifs se concentrent en Île-de-France, dont 13,5 % à Paris. Les principales académies en province sont Lille, Lyon et Toulouse qui accueillent à elles trois 18,6 % des étudiants. Les académies les plus petites sont la Corse, Limoges et Besançon, qui ne regroupent que 2,6 % des effectifs totaux. En 2006, les effectifs dans l'ensemble de l'enseignement supérieur diminuent de 1,3 % par rapport à 2005. Cette baisse est quasi générale sur le territoire puisqu'elle affecte 22 des 26 académies de métropole. Les plus fortes chutes concernent les académies de Besançon (- 4,0 %), Grenoble (- 2,8 %), Montpellier (- 2,6 %) et Orléans-Tours (- 2,3 %). À Paris, la baisse est proche de la moyenne nationale (- 1,2 %). Le poids de cette académie continue donc de stagner autour de 13,5 % comme depuis 2002. À l'inverse, les effectifs progressent dans quatre académies : la Corse (+ 2,1 %), Lyon (+ 0,8 %), Bordeaux (+ 0,2 %) et Strasbourg (+ 0,2 %). Dans les DOM, la croissance des effectifs dans les académies de Guyane (+ 7,0 %) et de Martinique (+ 3,3 %) compense les baisses en Guadeloupe (- 2,6 %) et à la Réunion (- 2,1 %). Au final, les effectifs se stabilisent dans ces académies et leur part dans l'ensemble des académies de France métropolitaine et des DOM se maintient à 1,6 %.

Les différentes académies présentent des structures très différentes selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Limoges, Orléans-Tours, Reims), la part des STS est très élevée (plus de 14 % contre 10 % pour la moyenne en métropole), compensant dans deux d'entre elles (Amiens et Reims) la faiblesse des effectifs à l'université (51 % et 54 % contre 62 % en moyenne). À l'inverse, dans d'autres académies (Strasbourg, Montpellier, Corse), la part de l'université est supérieure à 70 % (contre 62 % pour la moyenne en métropole) et celle des autres formations, des écoles de commerce ou d'ingénieurs inférieure à la moyenne nationale. À Paris, les poids de l'université, des IUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse, ils sont très élevés pour les CPGE, les écoles de commerce et les autres formations. Les deux autres académies d'Île-de-France ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant alors qu'il est faible à Versailles au profit des CPGE et des écoles de commerce ou d'ingénieurs. La part de l'université dans les DOM, pris dans leur ensemble, est proche de la moyenne nationale et globalement homogène d'une académie à l'autre (entre 60 % et 64 %). Le poids des STS y est plus élevé qu'en métropole sauf pour la Guyane où en revanche, la part des étudiants en IUFRM est bien supérieure à la moyenne (17 % contre 3 % pour la France entière et les DOM).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Définitions

■ **Le supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié (voir 6.1).

■ **Universités.** Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé les deux CUFR de Nîmes et Albi, appelés à devenir des universités.

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés concernent les étudiants préparant un DUT, et non tous ceux inscrits en IUT, où sont également proposées des licences professionnelles (celles-ci sont intégrées au total des universités hors IUT). Ces effectifs comprennent également les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNST).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFRM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le DMA et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le DSAA sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Formations comptables.** Regroupent le diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF), le diplôme d'études comptables et financières (DECF) et le diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESCF).

■ **Écoles d'ingénieurs.** Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. On isole les écoles dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses dans ce total, contrairement à la page 6.7.

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit par des transferts d'effectifs d'une académie à l'autre, en particulier à l'intérieur de l'Île-de-France et entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique.

[1] Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2006-2007

Académies	Universités			IUFM	STS	CPGE	Formations d'ingénieurs (1)	Écoles de commerce, vente, gestion, comptabilité	Autres écoles et formations d'enseignement supérieur (2)	Ensemble (3)	Évolution 2006/2007
	Ensemble	hors IUT	IUT								
Aix-Marseille	70 118	66 041	4 077	3 389	9 815	3 054	2 414	3 728	9 735	101 242	-1,8
Amiens	20 916	18 157	2 759	2 043	5 891	1 081	3 180	1 070	8 742	40 814	-0,8
Besançon	19 829	17 517	2 312	1 410	4 626	861	2 516	379	5 020	32 125	-4,0
Bordeaux	70 370	65 239	5 131	3 366	10 280	2 723	3 600	5 057	10 113	103 456	0,2
Caen	25 102	22 325	2 777	1 464	4 684	1 155	1 195	698	3 941	37 442	-0,4
Clermont-Ferrand	27 180	24 511	2 669	1 466	4 819	1 290	2 137	1 088	5 381	42 155	-1,2
Corse	3 932	3 563	369	302	463	91	-	84	595	5 467	2,1
Créteil	83 580	75 663	7 917	4 387	11 947	3 075	4 400	1 258	16 667	124 607	-2,0
Dijon	26 167	23 541	2 626	1 666	5 340	1 516	1 600	1 952	4 178	41 429	-0,9
Grenoble	52 634	45 315	7 319	2 217	10 141	2 515	5 099	3 206	12 699	83 596	-2,8
Lille	94 612	86 643	7 969	6 291	18 407	5 128	7 884	4 304	19 740	153 830	-2,2
Limoges	14 317	12 663	1 654	765	3 214	485	1 068	144	2 554	21 937	-1,7
Lyon	93 477	86 699	6 778	4 242	11 597	5 186	10 734	7 066	20 877	152 490	0,8
Montpellier	62 845	58 909	3 936	2 931	9 901	2 161	2 412	3 059	8 204	90 283	-2,6
Nancy-Metz	49 061	43 778	5 283	2 736	8 420	2 251	5 779	1 157	12 133	76 713	-2,0
Nantes	58 176	52 569	5 607	3 153	14 823	3 680	7 068	2 969	17 830	106 708	-1,5
Nice	34 613	30 904	3 709	2 077	5 073	2 245	1 482	4 064	4 515	53 032	-2,1
Orléans-Tours	37 177	32 769	4 408	2 536	7 831	2 214	2 165	1 014	6 257	57 159	-2,3
Paris	165 380	163 231	2 149	4 714	15 509	14 264	8 784	18 919	77 292	303 991	-1,2
Poitiers	31 091	27 901	3 190	1 724	5 348	1 220	1 539	2 064	3 718	45 857	-1,5
Reims	21 051	17 978	3 073	1 565	5 413	1 186	2 094	4 243	5 173	39 101	-1,2
Rennes	67 742	61 076	6 666	2 842	13 053	3 473	6 407	1 861	14 510	108 321	-1,7
Rouen	29 821	25 978	3 843	2 092	5 482	1 339	3 201	2 841	5 507	50 073	-1,6
Strasbourg	48 277	44 465	3 812	2 378	6 016	2 231	2 655	432	6 735	67 404	0,2
Toulouse	71 332	65 078	6 254	3 089	10 274	3 389	8 190	3 662	16 331	113 087	-0,9
Versailles	97 894	91 089	6 805	6 644	13 328	7 164	11 211	10 777	19 159	165 500	-0,2
France métro.	1 376 694	1 263 602	113 092	71 489	221 695	74 977	108 814	87 096	317 606	2 217 819	-1,3
Guadeloupe	4 937	4 831	106	495	1 667	336	-	-	784	8 219	-2,6
Guyane	1 591	1 483	108	448	265	18	-	-	243	2 565	7,0
Martinique	5 376	5 306	70	519	1 791	340	-	92	845	8 963	3,3
La Réunion	10 579	10 186	393	1 210	2 911	489	32	145	1 486	16 820	-2,1
France métro. + DOM	1 399 177	1 285 408	113 769	74 161	228 329	76 160	108 846	87 333	320 964	2 254 386	-1,3

(1) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique "Définitions".

(2) Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, Écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées.

Pour les écoles sociales et les facultés privées, données 2002.

(3) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, des universités de technologie et des INP.

Présentation

Depuis 2000, le nombre d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus rapidement que le total de l'enseignement supérieur (+ 5,7 % contre + 4,2 %). Leur poids dans l'ensemble du champ a donc gagné 0,4 point en six ans pour atteindre 31,2%. Néanmoins, on constate deux mouvements bien distincts sur cette période : jusqu'en 2003, la part des formations scientifiques diminue de 30,7 % à 30,2 %. Depuis, elle progresse chaque année. Cette hausse est particulièrement soutenue en 2006 (+ 0,5 point) : en effet, cette année, les formations scientifiques gagnent des étudiants (+ 0,4 %) alors que l'ensemble de l'enseignement supérieur en perd (- 1,3 %).

Si la part des scientifiques dans l'enseignement supérieur progresse depuis 2003, cette croissance tient quasi exclusivement aux formations de santé à l'université. Ces dernières, qui concentrent en 2006 plus d'un étudiant scientifique sur quatre, ont vu leurs effectifs croître de près d'un tiers depuis 2000. Cette hausse spectaculaire tient à plusieurs facteurs : tout d'abord les *numerus clausus* ont été fortement relevés. Mécaniquement, le nombre d'étudiants, une fois passée la sélection en première année, augmente. L'effet est cumulatif dans le temps puisque, au fur et à mesure, les générations les moins nombreuses finissent leurs années d'études et sont remplacées. Ensuite, l'augmentation du nombre de places au concours conduit à une hausse des étudiants inscrits en première année. Enfin, à partir de 2002, le concours de sage-femme a été intégré aux concours de médecine et odontologie, renforçant la hausse des effectifs. Hors formations de santé, le poids des formations scientifiques diminue de façon quasi continue depuis 2000. La baisse très forte entre 2000 et 2003 (- 0,9 point) est plus contenue depuis (- 0,3 point de 2003 à 2006). Les universités (hors formations de santé), IUT et STS contribuent le plus à cette diminution. En particulier, les IUT scientifiques ont perdu un étudiant sur dix en six ans. À l'université (hors formations de santé), on compte 10 000 étudiants de moins en 2006 qu'en 2000, soit une baisse de 3,5%. À l'inverse, les effectifs en formations d'ingénieurs hors université ont beaucoup progressé (+ 10,8 % en six ans) malgré une stagnation en 2006 (+ 0,3 %). En effet, le nombre d'étudiants dans les écoles publiques du ministère de l'Éducation nationale diminue, cette année, de 4,6 %. Cette baisse est compensée par la progression des effectifs en écoles publiques ne dépendant pas du ministère de l'Éducation nationale (+ 5,5 %). Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) progresse en 2006 à un rythme moindre que les années précédentes (+ 0,9 % après + 2,0 % en 2005 et + 2,4 % en 2004). Au final, le poids des CPGE dans le total des formations scientifiques a stagné depuis 2000 (6,7 % environ).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieurs non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Définitions

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés concernent les étudiants préparant un DUT, et non tous ceux inscrits en IUT, où sont également proposées des licences professionnelles (celles-ci sont intégrées au total des universités hors IUT). Ces effectifs comprennent également les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNST).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le DMA et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le DSAA sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Formations comptables.** Regroupent le diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF), le diplôme d'études comptables et financières (DECF) et le diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESCF).

■ **Écoles d'ingénieurs.** Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. On isole les écoles dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses dans ce total, contrairement à la page 6.7.

Les effectifs dans les formations scientifiques

[1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2000	2001	2002	2003	2004 (1)	2005	2006	Poids en 2006 dans total des formations scientifiques	Évolu- tion 2000 /2006
Université	407 772	400 510	409 830	422 560	430 491	439 377	443 252	63,0%	8,7%
Université (formations scientifiques + Ingénieurs)	267 108	260 490	263 551	265 923	264 171	263 164	257 880	36,7%	-3,5%
dont : - sciences fondamentales et applications	183 368	181 213	184 390	183 175	174 760	169 158	165 377	23,5%	-9,8%
- sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	83 740	79 277	79 161	78 291	73 791	72 389	71 320	10,1%	-14,8%
- pluri-sciences	-	-	-	4 457	15 620	21 617	21 183	3,0%	
Université (santé)	140 664	140 020	146 279	156 637	166 320	176 213	185 372	26,4%	31,8%
dont : - médecine odontologie	114 427	114 606	120 930	130 356	138 532	146 589	154 076	21,9%	34,7%
- pharmacie	26 237	25 414	25 349	26 281	27 788	29 624	31 296	4,5%	19,3%
Grands établissements	149	166	205	197	1 240	1 392	1 439	0,2%	865,8%
Université de technologie	5 945	6 147	6 546	6 872	6 848	7 240	7 413	1,1%	24,7%
INP	10 831	11 076	12 214	12 624	12 411	12 384	12 350	1,8%	14,0%
IUT production	61 851	60 398	57 892	56 419	55 366	55 691	55 928	8,0%	-9,6%
Formations d'ingénieur hors université, INP et UT (2)	61 609	63 467	63 840	66 231	67 455	68 081	68 262	9,7%	10,8%
dont : - publiques MEN	22 199	23 208	24 128	22 550	23 525	23 431	22 342	3,2%	0,6%
- publiques hors MEN	15 875	16 261	14 577	17 270	17 178	17 458	18 420	2,6%	16,0%
- privées	23 535	23 998	25 135	26 411	26 752	27 192	27 500	3,9%	16,8%
CPGE scientifiques	43 862	44 164	44 511	44 853	45 947	46 858	47 285	6,7%	7,8%
dont : - publiques MEN	37 128	37 316	37 713	37 851	39 013	39 968	40 269	5,7%	8,5%
- publiques hors MEN	771	774	783	816	846	814	808	0,1%	4,8%
- privées	5 963	6 074	6 015	6 186	6 088	6 076	6 208	0,9%	4,1%
STS secondaire	73 513	73 160	72 680	72 099	70 322	69 487	67 292	9,6%	-8,5%
dont : - publiques MEN	61 810	60 951	60 403	59 862	58 599	58 124	56 164	8,0%	-9,1%
- privées	11 703	12 209	12 277	12 237	11 723	11 363	11 128	1,6%	-4,9%
Total formations scientifiques	665 532	659 088	667 718	681 855	690 080	700 510	703 221	100,0%	5,7%
Total formations scientifiques hors santé	524 868	519 068	521 439	525 218	523 760	524 297	517 849	73,6%	-1,3%
Total enseignement supérieur	2 160 253	2 163 902	2 208 421	2 256 150	2 269 797	2 283 267	2 254 386		4,2%
Poids formations scientifiques	30,8%	30,5%	30,2%	30,2%	30,4%	30,7%	31,2%		
Poids formations scientifiques hors santé	24,3%	24,0%	23,6%	23,3%	23,1%	23,0%	23,0%		
Poids du public dans total des formations scientifiques	91,3%	90,9%	90,7%	90,5%	90,6%	90,6%	93,6%		
Poids du public MEN dans total des formations scientifiques	88,8%	88,4%	88,4%	87,9%	88,0%	88,0%	90,9%		

(1) Année de passage de Paris IX du champ des universités aux grands établissements.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

Présentation

À la rentrée 2006, 1 399 200 étudiants sont inscrits dans les universités françaises en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Le nombre d'inscrits diminue de 1,6 % après deux années d'évolutions modérées (- 0,2 % en 2005 et + 0,5 % en 2004).

La hausse des effectifs dans les formations de santé – médecine, odontologie et pharmacie – se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs années (+ 5,2 % en 2006, + 5,9 % en 2005, + 6,2 % en 2004 et + 7,1 % en 2003).

La baisse des effectifs en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) est plus importante en 2006 que les années précédentes (- 11,7 % en 2006 contre - 7,9 % en 2005 et - 5,6 % en 2004).

On note une réduction d'effectifs en Sciences fondamentales et applications (- 2,2 %) et en Sciences de la nature et de la vie (- 1,5 %). Par ailleurs, les formations pluridisciplinaires en sciences, récemment créées avec les cursus LMD, ne compensent pas cette baisse ; leurs effectifs diminuent également (- 2,0 %). Ces formations permettent de rester dans un cadre généraliste et de ne pas se spécialiser avant la dernière année du cursus (licence ou master).

En IUT, le nombre d'étudiants progresse (+ 1,0 %). Les effectifs en IUT étaient stables en 2005 (+ 0,2 %) après quatre années de baisse consécutive (- 2,2 % en 2001 et en 2002, - 1,5 % en 2003 et - 1,2 % en 2004).

Le nombre de nouveaux entrants diminue de 1,7 % par rapport à la rentrée 2005, alors qu'il avait augmenté de 1,0 % en 2005. Cette baisse des nouveaux entrants contraste avec le fait que le nombre de bacheliers a augmenté de 3,4 % à la session de juin 2006.

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 83 universités publiques, y compris les deux centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) de Nîmes et d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées (IUT, écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, etc.).

■ **Nouvelles formations licence-master-doctorat (LMD).** À la rentrée 2006, l'ensemble des universités ont offert des formations LMD. Les disciplines pluri-lettres-langues-sciences humaines et pluri-sciences ont été créées pour ces nouvelles formations.

■ **Cursus licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus master.** Il permet, dans un même domaine de formation, d'organiser une palette de parcours facilitant l'orientation progressive des étudiants, soit dans une voie à dominante professionnelle débouchant sur un "master professionnel", soit dans une voie à dominante recherche débouchant sur un "master recherche".

■ **Cursus doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

■ **Les évolutions du tableau [2]** sont présentées en anciens cycles pour pouvoir effectuer des comparaisons sur le passé :

- premier cycle : cycle de formation fondamentale et d'orientation ouvert aux titulaires du baccalauréat et d'une durée de deux ans, sanctionné par un DEUG ;
- deuxième cycle : cycle d'approfondissement, de formation générale scientifique et technique d'une durée d'un à deux ans après le DEUG, sanctionné par une licence puis une maîtrise ;
- troisième cycle : cycle conduisant soit à la recherche (DEA, doctorat), soit à une plus grande spécialisation (DESS).

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNST). Les licences professionnelles en IUT (23 326) sont comptabilisées dans les disciplines générales de l'université.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE.

[1] Répartition des effectifs des universités françaises par cursus et par discipline en 2006-2007
(France métropolitaine + DOM) (1)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		Nouveaux entrants (2)	
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	% variation	Effectifs	% variation
Droit, sciences politiques	105 774	63 842	8 749	178 365	1,4	33 807	3,0
Sciences économiques, gestion	73 364	56 575	4 789	134 728	-0,1	17 167	0,9
AES	33 883	7 485	-	41 368	-6,9	9 566	-8,0
Lettres, sciences du langage	71 689	25 173	7 287	104 149	-6,6	17 925	-9,8
Langues	88 063	17 914	2 852	108 829	-2,4	28 945	-0,4
Sciences humaines et sociales	149 596	67 080	15 824	232 500	-5,2	41 014	-9,4
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	2 541	2 996	39	5 576	12,7	1 040	51,8
Sciences fondamentales et application	83 604	66 180	15 593	165 377	-2,2	17 735	-1,4
Sciences de la nature et de la vie	41 120	19 961	10 239	71 320	-1,5	10 237	-0,4
STAPS	29 509	6 608	524	36 641	-11,7	8 649	-12,9
Pluri-sciences	19 941	1 113	129	21 183	-2,0	9 662	-2,8
Total disciplines générales	699 084	334 927	66 025	1 100 036	-2,9	195 747	-3,7
Médecine - odontologie	53 545	98 926	1 611	154 082	5,1	28 853	6,6
Pharmacie	11 655	19 033	602	31 290	5,6	6 226	10,9
Total disciplines de santé	65 200	117 959	2 213	185 372	5,2	35 079	7,3
IUT	113 769	-	-	113 769	1,0	48 700	0,5
Total France métropolitaine + DOM	878 053	452 886	68 238	1 399 177	-1,6	279 526	-1,7

(1) Données pour les DOM-COM et la Nouvelle-Calédonie : voir 12.9.

(2) Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

[2] Évolution en cycles des effectifs universitaires depuis 1985-1986
(France métropolitaine + DOM)

	Premier cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Total	Évolution (%)
1985-1986	497 573	288 579	159 599	945 751	
1990-1991	615 751	366 250	177 936	1 159 937	6,3
1995-1996	782 071	478 443	201 482	1 461 996	2,3
1996-1997	755 161	483 431	204 485	1 443 077	-1,3
1997-1998	734 074	481 784	201 137	1 416 995	-1,8
1998-1999	720 731	474 767	201 412	1 396 910	-1,4
1999-2000	713 232	469 568	207 534	1 390 334	-0,5
2000-2001	708 648	472 565	215 547	1 396 760	0,5
2001-2002	685 368	467 422	221 574	1 374 364	-1,6
2002-2003	683 067	479 521	229 943	1 392 531	1,3
2003-2004	692 169	491 634	241 862	1 425 665	2,4
2004-2005	689 689	486 677	248 170	1 424 536	0,5 (2)
2005-2006	683 726	476 741	261 252	1 421 719	-0,2
2006-2007	668 110	466 050	265 017	1 399 177	-1,6

(1) Voir rubrique "Définitions" ci-contre.

(2) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris-Dauphine (cette université est devenue un grand établissement en 2004-2005).

[3] Évolution en cursus des effectifs universitaires depuis 2004-2005
(France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Total
2004-2005	897 069	460 426	67 041	1 424 536
2005-2006	900 196	453 333	68 190	1 421 719
2006-2007	878 053	452 886	68 238	1 399 177

Présentation

Le nombre d'étudiants dans les universités françaises (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) diminue en 2006-2007 de 1,6 % après deux années d'évolutions modérées (- 0,2 % en 2005-2006 et + 0,5 % en 2004-2005).

L'académie de Créteil est celle qui enregistre la diminution la plus importante (- 3,2 %). En 2005-2006, ses effectifs avaient déjà diminué de 5,2 %. Cette baisse résulte de celle de l'université de Marne-la-Vallée (- 4,2 %) mais surtout de celle de l'université de Paris VIII (- 6,4 %). Cette dernière avait déjà connu en 2005-2006 une forte baisse de ses effectifs (- 11,4 %). L'académie de Corse enregistre quant à elle la plus forte hausse : + 3,8 %.

Du point de vue des établissements, les plus fortes baisses d'effectifs ont été constatées dans les universités d'Aix-Marseille I (- 7,7 %), d'Avignon (- 7,0 %) et de Montpellier III (- 6,9 %). En revanche, les effectifs augmentent sensiblement dans les universités de Cergy-Pontoise (+ 7,1 %) et de Bordeaux IV (+ 5,8 %).

Le cursus licence englobe 62,9 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. Cette part dépasse 59 % dans toutes les académies, à l'exception de Paris (51,7 %).

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 83 universités publiques y compris les deux centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) de Nîmes et d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées (IUT, écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, etc.). Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ université.

■ **Nouvelles formations licence-master-doctorat (LMD).** À la rentrée 2006, l'ensemble des universités ont offert des formations LMD. les disciplines pluri-lettres-langues-sciences humaines et pluri-sciences ont été créées pour ces nouvelles formations.

■ **Cursus licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus master.** Il permet, dans un même domaine de formation, d'organiser une palette de parcours facilitant l'orientation progressive des étudiants, soit dans une voie à dominante professionnelle débouchant sur un "master professionnel", soit dans une voie à dominante recherche débouchant sur un "master recherche".

■ **Cursus doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE.

[1] Population universitaire par établissement et académie en 2006-2007 (France entière)

Universités et académies	Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)	Effectifs totaux	Évol./ 2005-2006	Universités et académies	Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)	Effectifs totaux	Évol./ 2005-2006
Aix I	4 050	66,1	21 125	-7,7	Angers	3 486	61,3	17 622	0,6
Aix II	3 949	51,3	20 991	1,2	Le Mans	2 145	77,3	8 542	0,0
Aix III	3 820	53,7	21 365	-0,2	Nantes	6 906	64,1	32 012	-1,8
Avignon	1 699	77,3	6 637	-7,0	Nantes	12 537	65,2	58 176	-0,8
Aix-Marseille	13 518	59,0	70 118	-2,9	Nice	5 200	63,2	24 942	-4,0
Amiens	4 986	68,5	20 916	0,1	Toulon	2 271	75,1	9 671	-0,8
Besançon	4 241	65,9	19 829	-5,5	Nice	7 471	66,6	34 613	-3,1
Besançon	4 241	65,9	19 829	-5,5	Orléans	3 301	69,8	15 082	-3,3
Bordeaux I	2 225	58,5	11 512	0,1	Tours	4 984	62,8	22 095	-1,3
Bordeaux II	2 949	46,0	17 694	1,2	Orléans-Tours	8 285	65,6	37 177	-2,1
Bordeaux III	3 217	75,6	15 600	0,5	Paris I	5 554	55,0	37 057	-3,3
Bordeaux IV	2 882	60,0	14 388	5,8	Paris II	2 261	48,0	15 637	-4,2
Pau	2 473	73,0	11 733	-4,0	Paris III	2 968	61,1	16 419	-5,3
Bordeaux	13 746	61,8	70 927	0,9	Paris IV	3 718	55,6	22 285	-3,7
Caen	5 867	68,0	25 102	-0,7	Paris V	4 924	46,0	31 160	0,1
Caen	5 867	68,0	25 102	-0,7	Paris VI	4 504	49,0	29 413	0,0
Clermont I	2 770	56,9	13 347	0,9	Paris VII	3 643	49,7	24 684	-4,2
Clermont II	2 883	66,7	13 833	-2,8	Paris	27 572	51,7	176 655	-2,6
Clermont-Ferrand	5 653	61,9	27 180	-1,0	La Rochelle	1 392	73,5	6 444	-1,1
Corse	790	69,4	3 932	3,8	Poitiers	5 120	60,8	24 647	-1,0
Corse	790	69,4	3 932	3,8	Poitiers	6 512	63,4	31 091	-1,0
Marne-la-Vallée	2 100	66,3	10 552	-4,2	Reims	4 745	70,9	21 051	-2,2
Paris VIII	3 200	60,2	22 239	-6,4	Brest	3 993	66,7	17 325	-2,3
Paris XII	4 847	63,5	24 546	-1,8	Bretagne-Sud	1 785	78,1	7 372	-4,1
Paris XIII	4 099	67,4	20 081	-0,6	Rennes I	4 899	54,4	24 093	-0,6
Créteil	14 246	64,0	77 418	-3,2	Rennes II	4 386	73,5	18 937	-6,0
Dijon	5 644	64,6	26 167	0,0	Rennes	15 063	65,5	67 727	-2,9
Dijon	5 644	64,6	26 167	0,0	Le Havre	1 515	77,5	6 370	-2,9
Chambéry	2 496	71,4	11 493	-2,9	Rouen	5 142	66,5	23 451	-1,9
Grenoble I	3 340	56,2	16 865	-3,9	Rouen	6 657	68,8	29 821	-2,1
Grenoble II	3 694	63,0	18 238	-1,9	Mulhouse	1 812	75,7	7 502	-0,4
Grenoble III	1 176	68,3	6 038	-3,5	Strasbourg I	3 335	49,5	18 846	2,2
Grenoble	10 706	63,3	52 634	-3,0	Strasbourg II	2 224	70,0	11 981	-3,3
Artois	2 810	82,0	10 574	-3,4	Strasbourg III	1 681	53,4	9 948	4,7
Lille I	2 914	57,1	18 904	-2,6	Strasbourg	9 052	59,5	48 277	0,9
Lille II	4 782	52,6	24 098	4,7	Albi	918	97,0	2 599	3,7
Lille III	4 212	76,0	19 795	-3,6	Toulouse I	2 470	53,3	16 590	0,0
Littoral	2 427	75,5	11 012	-2,0	Toulouse II	3 940	74,8	23 332	-5,7
Valenciennes	2 238	73,8	10 229	-1,5	Toulouse III	6 142	61,9	28 254	0,7
Lille	19 383	66,7	94 612	-1,0	Toulouse	13 470	65,4	70 775	-1,6
Limoges	2 967	65,5	14 317	-1,1	Cergy-Pontoise	3 242	75,2	12 580	7,1
Limoges	2 967	65,5	14 317	-1,1	Evy-Val-d'Essonne	2 320	73,8	9 935	-2,1
Lyon I	5 533	52,8	29 522	1,3	Paris X	5 686	66,2	29 643	-2,0
Lyon II	5 257	62,5	27 806	-1,3	Paris XI	4 530	51,3	26 188	-0,6
Lyon III	4 080	64,3	22 087	0,5	Versailles-Saint-Quentin	3 452	62,2	14 450	-2,1
Saint-Étienne	3 393	69,7	14 062	0,4	Versailles	19 230	63,4	92 796	-0,5
Lyon	18 263	61,0	93 477	0,2	France métropolitaine	272 992	62,5	1 376 694	-1,6
Montpellier I	3 298	48,4	20 508	0,1	Antilles et Guyane	3 506	81,2	11 904	-0,5
Montpellier II	2 387	61,9	12 490	0,7	La Réunion	3 028	82,5	10 579	-2,9
Montpellier III	3 350	70,7	16 245	-6,9	DOM	6 534	81,3	22 483	-1,6
CUFR Nîmes	1 159	90,1	3 437	6,6	France métr. + DOM	279 526	62,7	1 399 177	-1,6
Perpignan	1 776	65,6	10 165	-3,7	Nouvelle-Calédonie	810	98,5	2 412	1,2
Montpellier	11 970	61,9	62 845	-2,0	Polynésie française	863	97,6	2 547	6,1
Metz	3 531	71,4	15 052	-5,0	COM + N^{lle}-Calédonie	1 673	98,0	4 959	3,7
Nancy I	2 986	52,2	16 597	1,9	France entière (1)	281 199	62,9	1 404 136	-1,6
Nancy II	3 901	74,7	17 412	-3,2					

(1) Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

Présentation

Au 15 janvier 2007, 1 399 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Le nombre d'inscrits diminue par rapport à l'année universitaire 2005-2006 (- 1,6 %).

En 2006-2007, 62,7 % des étudiants sont inscrits en cursus licence, 32,4 % en cursus master et 4,9 % en cursus doctorat. Les femmes représentent 56,7 % de la population universitaire. Si elles sont majoritaires en cursus licence (57,4 %) et en cursus master (56,7 %), elles ne sont plus que 46,9 % en cursus doctorat. La répartition hommes/femmes par discipline varie très peu par rapport à l'année précédente.

C'est en médecine-odontologie qu'elle a le plus évolué, la proportion de femmes passant de 57,2 % à 59,9 %. Les femmes restent majoritaires, en particulier en langues (75,2 %), pluri-lettres-langues-sciences humaines (72,2 %) et en lettres-sciences du langage-arts (73,0 %). Elles restent en revanche minoritaires en sciences fondamentales et applications (27,3 %) et en STAPS (31,7 %).

En 2006-2007, 56,8 % des nouveaux entrants ont 18 ans ou moins, 24,0 % ont 19 ans, 9,9 % ont 20 ans et 9,3 % ont 21 ans ou plus.

Ils se dirigent principalement vers les IUT (17,4 %), les sciences humaines et sociales (14,7 %), les disciplines juridiques (12,1 %) et linguistiques (10,4 %).

Comme les années précédentes, les femmes sont plus jeunes que les hommes à leur entrée à l'université : par exemple, en droit et sciences politiques, 69,4 % des nouveaux entrants de 18 ans ou moins sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 58,6 % des nouveaux entrants de 21 ans ou plus.

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 83 universités publiques, y compris les deux centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) de Nîmes et d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées (IUT, écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, etc.). Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ université.

■ **Nouvelles formations licence-master-doctorat (LMD).** À la rentrée 2006, l'ensemble des universités ont offert des formations LMD. Les disciplines pluri-lettres-langues-sciences humaines et pluri-sciences ont été créées pour ces nouvelles formations.

■ **Cursus licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus master.** Il permet, dans un même domaine de formation, d'organiser une palette de parcours facilitant l'orientation progressive des étudiants, soit dans une voie à dominante professionnelle débouchant sur un "master professionnel", soit dans une voie à dominante recherche débouchant sur un "master recherche".

■ **Cursus doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Les nouveaux entrants en première année de premier cycle** sont les étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de premier cycle ou cursus licence (capacité en droit et DAEU non compris).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE.

[1] Répartition des étudiants en université par sexe, cursus et discipline en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	105 774	65,5	63 842	66,0	8 749	48,2	178 365	64,8
Sciences économiques, gestion	73 364	50,9	56 575	52,3	4 789	42,9	134 728	51,2
AES	33 883	59,5	7 485	58,5	-	-	41 368	59,3
Lettres, sciences du langage	71 689	73,0	25 173	75,3	7 287	65,1	104 149	73,0
Langues	88 063	75,0	17 914	78,0	2 852	66,1	108 829	75,2
Sciences humaines, sociales	149 596	69,7	67 080	67,3	15 824	52,0	232 500	67,8
Pluri-lettres-langues-sciences humaines	2 541	71,4	2 996	73,1	39	51,3	5 576	72,2
Sciences fondamentales et application	83 604	28,5	66 180	25,8	15 593	27,5	165 377	27,3
Sciences de la nature et de la vie	41 120	60,7	19 961	56,4	10 239	50,7	71 320	58,0
STAPS	29 509	31,7	6 608	31,9	524	35,1	36 641	31,7
Pluri-sciences	19 941	40,9	1 113	43,4	129	31,0	21 183	41,0
Médecine-odontologie	53 545	65,6	98 926	57,1	1 611	50,7	154 082	59,9
Pharmacie	11 655	64,9	19 033	68,3	602	56,3	31 290	66,8
IUT	113 769	38,7	-	-	-	-	113 769	38,7
Total France métropolitaine + DOM	878 053	57,4	452 886	56,7	68 238	46,9	1 399 177	56,7
Pourcentage par cursus	62,7		32,4		4,9		100,0	

(1) Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

[2] Répartition des nouveaux entrants à l'université par sexe, âge et discipline en 2006-2007 (1) (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	18 ans ou moins		19 ans		20 ans		21 ans ou plus		Ensemble	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	19 238	69,4	8 241	59,8	3 209	59,2	3 119	58,6	33 807	65,1
Sciences économiques, gestion	8 769	52,5	4 193	41,9	2 058	41,1	2 147	47,7	17 167	47,9
AES	3 731	65,5	2 766	58,1	1 590	56,0	1 479	57,1	9 566	60,5
Lettres, sciences du langage	9 068	81,5	4 020	72,0	1 956	67,3	2 881	67,1	17 925	75,5
Langues	15 852	83,1	6 116	72,1	2 927	66,2	4 050	64,7	28 945	76,5
Sciences humaines, sociales	19 801	75,0	10 641	70,1	5 015	64,6	5 557	63,7	41 014	70,9
Pluri-lettres-langues-sciences humaines	265	78,1	163	64,4	268	76,9	344	75,0	1 040	74,6
Sciences fondamentales et application	11 753	34,3	3 538	24,3	1 408	21,9	1 036	18,9	17 735	30,4
Sciences de la nature et de la vie	6 319	65,8	2 413	57,6	940	51,4	565	56,1	10 237	62,0
STAPS	4 283	37,9	2 529	27,5	1 173	22,3	664	19,0	8 649	31,3
Pluri-sciences	6 548	42,2	1 902	34,2	697	34,6	515	36,1	9 662	39,7
Médecine-odontologie	21 927	65,7	4 618	58,5	1 270	60,6	1 038	63,0	28 853	64,3
Pharmacie	4 675	70,7	1 056	60,4	292	57,5	203	69,5	6 226	68,3
IUT	26 449	41,0	14 894	33,6	5 017	31,7	2 340	35,1	48 700	37,5
Total France métr. + DOM	158 678	61,2	67 090	52,3	27 820	50,9	25 938	55,9	279 526	57,6
Pourcentage par âge	56,8		24,0		9,9		9,3		100,0	

(1) Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

Présentation

En 2006-2007, 112 480 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM. En tenant compte de la population préparant un diplôme post-DUT (1 289) ou une licence professionnelle (23 326), les effectifs des instituts universitaires de technologie atteignent 137 095. Les effectifs inscrits en DUT augmentent de 1,1 %, faisant suite à une très légère reprise en 2005 (0,2 %). Cette augmentation concerne essentiellement le secteur tertiaire (+ 1,8 %).

La capacité d'accueil des IUT s'est accrue en 2006-2007 avec la création de dix départements :

- cinq dans le secteur secondaire (Réseaux et télécommunications [deux], Génie chimique-génie des procédés [un], Hygiène-sécurité et environnement [un], et Qualité-logistique industrielle et organisation [un]) ;
- cinq dans le secteur tertiaire (Gestion administrative et commerciale [un], Services et réseaux de communications [un] et Techniques de commercialisation [trois]).

Ce mouvement s'accompagne d'une hausse du nombre de nouveaux bacheliers (+ 0,9 %).

Les bacheliers généraux de la session 2006 préparant un DUT en 2006-2007 sont relativement plus nombreux cette année : ils représentent 66,0 % des nouveaux bacheliers en IUT (65,2 % en 2005-2006). En contrepartie, la part des bacheliers technologiques diminue et atteint 31,4 % (33,2 % en 2005-2006). La proportion de bacheliers professionnels reste très faible et stable (1,6 %).

Les femmes représentent 38,6 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont aussi nombreuses que les hommes dans le secteur tertiaire (50,9 %). Inversement, elles représentent juste 21,6 % des effectifs du secteur secondaire, même si elles sont majoritaires dans les spécialités Chimie (54,2 %) et Génie biologique (64,2 %). Globalement, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur secondaire s'est accrue de 3 points depuis 1996-1997, une augmentation supérieure à celle dans l'ensemble des spécialités secondaires et tertiaires (+ 1,1 point).

Définitions

■ **DUT.** Diplôme universitaire de technologie. Les données concernent uniquement les étudiants inscrits à la préparation du diplôme universitaire de technologie (DUT). Pour information, les effectifs inscrits en licence professionnelle ou en diplôme post-DUT sont signalés en évolution.

■ **IUT.** Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 115 IUT fonctionnent à la rentrée 2006.

Contrairement aux informations des pages 6.1 à 6.6, les enseignements post-DUT dispensés par certains établissements ne sont pas dénombrés dans les tableaux ci-contre. Les effectifs comprennent l'ensemble des formations diplômantes (initiales, permanentes, continues et par apprentissage).

■ **Spécialités.** Les spécialités des DUT sont définies dans le cadre de l'Espace européen, notamment par un arrêté du 10 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Depuis la rentrée 2005, la spécialité "Génie des télécommunications et réseaux" est devenue "Réseaux et télécommunications". "Métrologie contrôle qualité" et "Organisation et génie de la production" ont fusionné pour donner "Qualité, logistique industrielle et organisation". L'enseignement dispensé est assuré dans 24 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large, avec des options proposées dans certaines spécialités.

■ **Année spéciale post-premier cycle.** Les étudiants ayant déjà suivi un enseignement supérieur de deux ans sont admis en année spéciale post-premier cycle et reçoivent une formation d'un an à temps plein.

■ **Licence professionnelle.** Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la licence professionnelle est venue modifier l'offre de formation, au moins dans les universités, y compris les IUT. Prolongement des formations professionnelles en deux ans (DUT et BTS), la licence professionnelle est toutefois ouverte à tous les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, professionnel ou généraliste, dans la mesure où le domaine étudié est compatible avec celui de la licence demandée.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Tableaux statistiques, n° 6251, 6345, 6417, 6649, 6720, 6845, 6893, 6942, 7017.
- Notes d'information, 93.23, 94.27, 95.24, 96.23, 99.24. 00.42, 01 54, 02.46, 03.53, 05 02, 05 33, 07.18.

Sources : Système d'information SISE (résultats observés à la date du 15 janvier 2007).

Les IUT par spécialité : évolution

[1] Répartition des effectifs préparant un DUT en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Étudiants en formation en 2006-2007				Rappel effectifs 2005	Départements d'enseignement en 2006-2007
	Hommes	Femmes	Total	% femmes		
Chimie	1 579	1 871	3 450	54,2	3 416	19
Génie biologique	2 240	4 010	6 250	64,2	6 170	37
Génie chimique - génie des procédés	653	421	1 074	39,2	1 004	12
Génie civil	4 298	515	4 813	10,7	4 454	20
Génie du conditionnement et de l'emballage	149	78	227	34,4	199	4
Génie électrique et informatique industrielle	7 774	504	8 278	6,1	8 978	54
Génie industriel et maintenance	1 786	97	1 883	5,2	2 020	24
Génie mécanique et productique	6 596	441	7 037	6,3	7 140	46
Génie thermique et énergie	1 772	128	1 900	6,7	1 688	16
Hygiène, sécurité et environnement	1 186	535	1 721	31,1	1 623	13
Mesures physiques	3 908	871	4 779	18,2	4 689	30
Qualité, logistique industrielle et organisation (1)	1 350	382	1 732	22,1	1 695	23
Réseaux et télécommunications (2)	2 889	209	3 098	6,7	3 162	28
Science et génie des matériaux	783	113	896	12,6	865	12
Ensemble du secteur secondaire	36 963	10 175	47 138	21,6	47 103	338
Carrières juridiques	374	1 868	2 242	83,3	2 216	8
Carrières sociales	620	2 053	2 673	76,8	2 506	13
Gestion des entreprises et des administrations	8 395	11 354	19 749	57,5	19 772	76
Gestion administrative et commerciale	582	1 099	1 681	65,4	1 588	12
Gestion, logistique et transport	1 917	1 028	2 945	34,9	2 939	22
Information - communication	840	3 066	3 906	78,5	3 894	18
Informatique	7 454	687	8 141	8,4	8 005	44
Services et réseaux de communications	2 376	726	3 102	23,4	3 005	30
Statistique et traitement informatique des données	766	485	1 251	38,8	1 303	12
Techniques de commercialisation	8 745	10 907	19 652	55,5	18 965	80
Ensemble du secteur tertiaire	32 069	33 273	65 342	50,9	64 193	315
Total France métropolitaine + DOM	69 032	43 448	112 480	38,6	111 296	653

(1) Fusion de "Organisation et génie de la production" et de "Métrologie contrôle qualité"

(2) Spécialité anciennement appelée "Génie des télécommunications et réseaux" avant 2005-2006.

[2] Évolution des effectifs préparant un DUT, un diplôme post-DUT ou une licence professionnelle (France métropolitaine + DOM)

Étudiants en formation	Secteur secondaire	DUT Secteur tertiaire		Nombre de départements d'enseignement (4)	Licence professionnelle Total (5)	Diplôme post-DUT Total
		Secteur tertiaire	Total			
1975-1976 (1)	21 246	22 090	43 336			
1980-1981 (1)	25 445	28 164	53 609			
1985-1986 (1)	28 166	32 548	60 714			
1990-1991 (1)	34 957	37 387	72 344			
1991-1992 (1)	37 178	40 067	77 245			
1992-1993 (1)	39 506	43 477	82 983			
1993-1994 (1)	42 588	47 075	89 663			
1994-1995 (1)	44 535	49 270	93 805			
1995-1996 (1)	45 321	50 837	96 158			
1996-1997 (2) (3)	48 370	57 251	105 621			2 318
1997-1998 (2) (3)	49 149	60 482	109 628			2 346
1998-1999 (2)	49 244	62 297	111 541			2 042
1999-2000 (2)	50 143	63 762	113 905			2 481
2000-2001 (2)	50 465	65 630	116 095	582	2 179	2 357
2001-2002 (2)	49 680	66 022	115 702	607	4 692	1 871
2002-2003 (2)	47 902	65 647	113 549	624	7 784	1 715
2003-2004 (2)	47 120	65 163	112 283	631	10 856	1 311
2004-2005 (2)	46 645	64 451	111 096	639	15 070	1 268
2005-2006 (2)	47 103	64 193	111 296	643	19 816	1 234
2006-2007 (2)	47 138	65 342	112 480	653	23 326	1 289

(1) Hors formation continue mais y compris année spéciale. (2) Toutes formations confondues pour les effectifs et le nombre de départements. (3) Répartition par secteur au prorata des effectifs en France métropolitaine. (4) Données non disponibles pour les DOM avant 2000. (5) Création des licences professionnelles en 2000.

Présentation

En 2006-2007, 224 écoles d'ingénieurs accueillent près de 101 300 élèves, soit 0,1 % de moins par rapport à la rentrée précédente. Le nombre d'élèves des écoles publiques sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale est stable (+ 0,6 %), tandis que celui des écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère baisse de 4,1 %. Le contingent d'inscrits en écoles privées augmente de 1 %, comme l'année précédente.

Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche forment toujours plus de la majorité des futurs ingénieurs (six sur dix), plus du tiers de ces élèves étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université. Le taux de féminisation de l'ensemble des écoles, qui est de 26,8 % en 2006-2007, est en hausse par rapport à l'année précédente, soit une progression de 4,7 % du nombre de filles. La part de celles-ci reste très variable selon le type d'école. Bien qu'en constante hausse depuis la rentrée 2000, l'ENSAM reste l'école la moins féminisée avec presque 13 % de filles, à l'inverse des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère de l'Agriculture ou de la Santé qui accueillent davantage de filles que de garçons.

Le flux de nouveaux inscrits est en recul avec 32 900 nouveaux inscrits, soit 4,6 % de moins qu'en 2005. La baisse touche les trois secteurs : les écoles privées (- 9,5 %), les écoles publiques sous tutelle des ministères autres que l'Éducation nationale (- 5,8 %) et les écoles sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (- 2,1 %).

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles (47 % des élèves-ingénieurs en sont issus) et particulièrement dans le secteur public relevant d'un autre ministère que celui de l'Éducation nationale (67,5 %). Les admissions à la suite d'un DUT ou d'un BTS sont cette année encore en progression (14,3 % contre 13,2 % l'année précédente).

Définitions

■ **Écoles d'ingénieurs.** Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieurs.

■ **Champ.** Les élèves inscrits en formation continue ne sont pas pris en compte dans ces données (les diplômes décernés à ce titre non plus), à l'exception des Centres d'études supérieures industrielles (CESI). Quelques écoles, majoritairement privées, possèdent un cycle préparatoire intégré, mais les élèves ne sont pas ici comptabilisés comme élèves ingénieurs.

■ **À noter.** Cette année, les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités et aux INP, les Universités de technologie et 53 écoles d'ingénieurs hors université ont été enquêtées par l'intermédiaire du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). À terme, l'ensemble des écoles le seront.

■ **Les formations d'ingénieurs en partenariat (ex-NFI).** Les élèves inscrits dans ces formations ne figurent pas dans les tableaux.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 03.24, 03.25, 03.51, 05.14, 06.22.
- Tableaux statistiques, n° 6850, 6898, 6949, 6994, 7018.

Sources : Système d'information SISE.

Les étudiants des filières d'ingénieurs

[1] Répartition des effectifs des écoles d'ingénieurs en 2006-2007 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Nombre d'écoles	Étudiants en formation en 2006-2007					Progression du nombre de filles 2006-2005 / 2005-2006
		Effectifs inscrits en 2006-2007	Répartition (en %)	Progression effectifs 2006-2005 / 2005-2006	Dont étudiantes	Taux de féminisation	
Écoles publiques sous tutelle du MEN							
Écoles internes ou rattachées aux universités	70	23 450	23,2	0,1	6 534	27,9	3,1
Écoles externes aux universités	47	36 397	35,9	0,9	8 797	24,2	1,3
INP	23	9 171	9,1	-0,3	2 668	29,1	1,3
Universités de technologie	3	5 071	5,0	5,9	1 066	21,0	4,7
INSA	5	10 234	10,1	2,6	2 954	28,9	2,1
ENSAM et assimilées	3	4 320	4,3	-2,2	547	12,7	0,6
Écoles centrales	4	4 536	4,5	-3,2	1 007	22,2	1,2
Autres écoles	9	3 065	3,0	1,4	555	18,1	-7,0
Ensemble	115	59 847	59,1	0,6	15 331	25,6	2,1
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une autre collectivité							
Agriculture et Pêche	15	4 309	4,3	-1,8	2 611	60,6	0,4
Défense	11	3 749	3,7	-6,5	667	17,8	-0,4
Industrie	8	3 434	3,4	-10,1	924	26,9	-7,2
Télécommunications	3	2 024	2,0	-2,5	439	21,7	1,4
Équipement, transport, logement	5	1 710	1,7	11,3	456	26,7	11,2
Santé	1	22	0,0	-18,5	15	68,2	-25,0
Économie et Finances	1	211	0,2	-28,2	97	46,0	-28,1
Ville de Paris	2	471	0,5	2,4	187	39,7	0,5
Ensemble	46	15 930	15,7	-4,1	5 396	33,9	-1,0
Écoles privées	61	25 517	25,2	1,0	6 399	25,1	17,5
Ensemble	224	101 294	100,0	-0,1	27 126	26,8	4,7

(1) Hors formation continue et formations d'ingénieurs en partenariat.

[2] Évolution des effectifs des écoles d'ingénieurs en formation initiale (2) (France métropolitaine + DOM)

Types d'écoles	Étudiants en formation pendant l'année scolaire						Progression 2006-2007/2005-2006 (2)	
	1980-1981	1990-1991	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Relative	Absolue
Écoles publiques relevant du MEN								
Écoles internes ou rattachées aux universités	20 650	34 475	57 304	59 561	59 503	59 847	0,6	344
Écoles externes aux universités		12 234	21 996	22 966	23 419	23 450	0,1	31
Écoles externes aux universités		22 241	35 308	36 595	36 084	36 397	0,9	313
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale, dont								
Agriculture et Pêche	8 127	10 865	16 156	16 610	16 607	15 930	-4,1	-677
Agriculture et Pêche	2 506	3 078	4 296	4 358	4 386	4 309	-1,8	-77
Défense	2 347	3 238	3 930	4 051	4 009	3 749	-6,5	-260
Industrie	1 083	1 571	3 526	3 668	3 818	3 434	-10,1	-384
Télécommunications	666	1 302	1 953	2 070	2 076	2 024	-2,5	-52
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 779	1 785	1 537	1 710	11,3	173
Santé	25	18	29	29	27	22	-18,5	-5
Économie et Finances			228	209	294	211	-28,2	-83
Ville de Paris	254	320	415	440	460	471	2,4	11
Écoles privées	8 490	14 002	24 534	25 012	25 268	25 517	1,0	249
Ensemble	37 267	59 342	97 994	101 183	101 378	101 294	-0,1	-84

(2) Progression tenant compte des changements de type intervenus en 2006-2007.

[3] Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les écoles d'ingénieurs (%) (France métropolitaine + DOM)

	Niveau de l'étudiant à l'entrée							Total	Effectif
	Bac	CPGE	DEUG	DUT-BTS	Licence-maîtrise	Ingénieur, 3 ^e cycle	Autres		
Écoles publiques sous tutelle du MEN	14,9	44,9	4,1	16,8	4,6	1,2	13,4	100,0	19 735
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	3,3	67,5	2,6	3,9	5,0	8,2	9,2	100,0	5 387
Écoles privées	33,7	38,0	2,3	15,2	3,9	0,9	5,5	100,0	7744
Ensemble	17,4	47,0	3,4	14,3	4,5	2,3	10,9	100,0	32 866

Présentation

À la rentrée 2006, 219 écoles forment près de 83 300 personnes aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente. Les effectifs des écoles de management diminuent pour la première fois depuis huit ans (- 2,1 % entre les rentrées 2005 et 2006). Cependant, seules les écoles qui ne sont pas reconnues par l'État accueillent un nombre moins élevé d'étudiants : les effectifs des établissements du groupe III chutent de 19,3 % alors que ceux des groupes I et II continuent à augmenter.

Avec 63 300 étudiants, les 87 établissements du groupe I (83 en 2005) constituent le contingent le plus important en termes d'effectifs. Ces derniers ont augmenté de 1,1 % par rapport à l'an passé. Ces écoles recrutent leurs élèves en premier lieu dans les classes préparatoires aux grandes écoles (24,6 %) puis chez les nouveaux titulaires du baccalauréat (23,8 %). Au nombre de 41, les écoles du groupe II comptent 7 300 étudiants (+ 9,3 %). Elles accueillent principalement des nouveaux bacheliers (28,1 %), des étudiants provenant de l'université (18,1 %), de STS ou d'IUT (11,2 %).

Alors qu'il comporte le plus grand nombre d'établissements (91), le groupe III forme seulement 15 % des étudiants en 2006. Ses écoles intègrent peu d'élèves issus de CPGE (0,3 %) mais accueillent en nombre des nouveaux bacheliers (30,2 %), des titulaires d'un BTS ou d'un DUT (31 %).

En 2006-2007, la part des étudiantes en école de commerce se stabilise à 48,1 % (48,2 % en 2005). Elles sont majoritaires dans le groupe III avec 51,9 %.

La proportion d'étudiants étrangers baisse également et atteint 12,0 % ; elle s'élevait à 12,5 % à la rentrée 2005. C'est dans le groupe I qu'ils sont les moins nombreux (10,6 %).

Définitions

■ **Les écoles de commerce et de gestion** sont des établissements privés ou consulaires. Elles sont au nombre de 219 en 2006 (d'après les listes arrêtées au 1^{er} septembre 2006 de la Direction générale de l'enseignement supérieur) et sont classées en trois groupes (I, II et III) :

- les écoles du groupe I (87 établissements) sont reconnues par l'État et l'un de leur diplômes est visé par le ministère de l'Éducation nationale ;
- les écoles du groupe II (41 établissements) sont également reconnues par l'État, mais leur diplôme n'est pas visé par le ministère ;
- les écoles du groupe III (91 établissements) ne sont pas reconnues par l'État et leur diplôme n'est pas visé par le ministère.

■ **BTS, DUT.** Brevets de techniciens supérieurs, diplômes universitaires de technologie.

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **Champ.** Les étudiants en formation initiale en écoles de management en France métropolitaine et dans les DOM (dont 83 doctorants).

Dans les écoles couvertes par le système d'information SISE (soit 98 écoles), sont inscrits en outre 2 500 étudiants en apprentissage et 1 500 en formation continue (financée ou non).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 04.35.

Sources : Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.
Système d'information SISE.

[1] Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion, vente (France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	1996 1997	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Effectifs	46 128	47 293	46 987	51 329	56 303	63 905	70 363	74 680	80 619	83 176	85 092	83 333
Évolution annuelle (en %)	-	-6,7	-0,6	9,2	9,7	13,5	10,1	6,1	8,0	3,2	2,3	-2,1
Nombre d'écoles	193	233	227	217	224	230	234	225	228	227	220	219

[2] Effectifs selon la catégorie d'établissement en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

Types d'établissement	Nombre d'établissements	Hommes	Femmes	Total	dont % femmes	dont % étrangers	Rappel effectif 2005-2006	Évolution annuelle en % (1)
Groupe I	87	32 950	30 326	63 276	47,9	10,6	62 607	1,1
Groupe II	41	4 148	3 165	7 313	43,3	17,5	6 691	9,3
Groupe III	91	6 129	6 615	12 744	51,9	15,8	15 794	-19,3
Total	219	43 227	40 106	83 333	48,1	12,1	85 092	-2,1

(1) Sur les variations du champ concernant les groupes, voir page ci-contre.

[3] Niveaux de formation des étudiants à leur entrée dans une école de commerce et gestion en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

Origines	Groupe I		Groupe II		Groupe III		Total		Rappel 2005 2006	Évolution annuelle en %
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Niveau terminale	-	-	-	-	15	0,2	15	-	30	-50,0
Baccalauréat 2006	5 336	23,8	860	28,1	1 837	30,2	8 033	25,4	7 780	3,3
CPGE	5 508	24,6	15	0,5	18	0,3	5 541	17,5	5 463	1,4
BTS-DUT	2 399	10,7	342	11,2	1 884	31,0	4 625	14,6	5 487	-15,7
Université	3 386	15,1	554	18,1	1 448	23,8	5 388	17,1	5 871	-8,2
École d'ingénieur	447	2,0	26	0,8	56	0,9	529	1,7	543	-2,6
École de commerce	1 459	6,5	175	5,7	155	2,5	1 789	5,7	1 905	-6,1
Autre origine (1)	2 350	10,5	928	30,3	573	9,4	3 851	12,2	3 925	-1,9
Non déclarés	1 550	6,9	162	5,3	98	1,6	1 810	5,7	2 945	-38,5
Total	22 435	100,0	3 062	100,0	6 084	100,0	31 581	100,0	33 949	-7,0

(1) Dont baccalauréat antérieur à 2006.

Présentation

En 2006-2007, 76 200 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Les effectifs sont en hausse par rapport à 2005-2006 (+ 1,8 %), et atteignent leur valeur la plus haute depuis la réforme de 1995. Cette croissance est plus prononcée pour le secteur privé (+ 3,9 %) que pour le secteur public (+ 1,5 %). L'enseignement public assure la formation de 85 % des étudiants inscrits en CPGE.

Le dynamisme des classes scientifiques, perceptible à travers les hausses annuelles consécutives des effectifs, depuis cinq ans, se poursuit cette année (+ 0,9 %). Parallèlement, le nombre d'inscrits dans la filière littéraire augmente de nouveau (+ 0,5 % cette année). Enfin, l'évolution des effectifs en classes économiques est plus importante que l'année précédente (+ 5,7 % contre + 2,4 % en 2005) [1][2].

32 000 femmes, soit deux élèves sur cinq, sont inscrites en classes préparatoires. En classes littéraires, la prépondérance des filles semble bien implantée : avec trois inscrits sur quatre, elles y sont largement majoritaires. Inversement, dans les préparations scientifiques, les filles sont peu nombreuses alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (55 % d'étudiantes).

Sur 39 100 nouveaux étudiants inscrits en première année de CPGE, 95,4 % viennent d'obtenir un baccalauréat général, 4,1 % un baccalauréat technologique, et 0,5 % proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur. Les bacheliers S sont les plus présents (71,7 %). Ils remplissent la presque totalité des classes scientifiques, près de la moitié des classes économiques et un quart des classes littéraires. La proportion de bacheliers L parmi les entrants en CPGE est en légère hausse (9,9 % cette année contre 9,7 % à la rentrée 2005). La part des bacheliers ES augmente cette année (+ 0,3 point).

Définitions

■ **CPGE.** Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- la filière scientifique conduit aux écoles d'ingénieurs, aux Écoles normales supérieures et aux Écoles nationales vétérinaires ;
- la filière économique et commerciale prépare aux Écoles supérieures de commerce et de gestion, aux Écoles normales supérieures et au groupe des Écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- la filière littéraire prépare aux Écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux Instituts d'études politiques et au groupe des Écoles nationales d'économie et de statistiques.

■ **Champ.** Les élèves des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les DOM.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 98.19, 99.39, 00.18, 01.13, 03.29, 04.16, 05.22, 06.23.
- Tableaux statistiques, "Classes préparatoires aux grandes écoles, 2006-2007", à paraître.

Sources : Système d'information SCOLARITE, système d'information SAFRAN du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, enquête n° 17.

[1] Évolution des effectifs d'élèves en CPGE (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Filière scientifique	45 874	44 975	44 373	44 690	45 051	45 385	46 467	47 369	47 772
Évolution annuelle en %	-4,4	-2,0	-1,3	0,7	0,8	0,7	2,4	1,9	0,9
Filière économique et commerciale	15 076	15 506	15 778	15 738	16 376	16 127	15 792	16 177	17 092
Évolution annuelle en %	4,4	2,9	1,8	-0,3	4,1	-1,5	-2,1	2,4	5,7
Filière littéraire	10 423	10 374	10 112	10 275	10 588	10 541	10 888	11 244	11 296
Évolution annuelle en %	-2,5	-0,5	-2,5	1,6	3,0	-0,4	3,3	3,3	0,5
Total CPGE	71 373	70 855	70 263	70 703	72 015	72 053	73 147	74 790	76 160
Évolution annuelle en %	-2,4	-0,7	-0,8	0,6	1,9	0,1	1,5	2,2	1,8

[2] Effectifs d'élèves en CPGE par année et par sexe en 2006-2007

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Public			Privé			Public + Privé			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	dont filles (%)
Éducation nationale	35 486	27 418	62 904	7 508	4 027	11 535	42 994	31 445	74 439	42,2
Filière scientifique	27 856	12 413	40 269	4 926	1 282	6 208	32 782	13 695	46 477	29,5
Première année	13 485	6 343	19 828	2 499	697	3 196	15 984	7 040	23 024	30,6
Seconde année	14 371	6 070	20 441	2 427	585	3 012	16 798	6 655	23 453	28,4
Filière économique et commerciale	5 295	7 203	12 498	2 276	2 065	4 341	7 571	9 268	16 839	55,0
Première année	2 897	3 969	6 866	1 185	1 119	2 304	4 082	5 088	9 170	55,5
Seconde année	2 398	3 234	5 632	1 091	946	2 037	3 489	4 180	7 669	54,5
Filière littéraire	2 335	7 802	10 137	306	680	986	2 641	8 482	11 123	76,3
Première année	1 334	4 749	6 083	204	461	665	1 538	5 210	6 748	77,2
Seconde année	1 001	3 053	4 054	102	219	321	1 103	3 272	4 375	74,8
Autres ministères (1)	1 172	505	1 677	15	29	44	1 187	534	1 721	31,0
Filière scientifique	888	407	1 295	-	-	-	888	407	1 295	31,4
Première année	399	145	544	-	-	-	399	145	544	26,7
Seconde année	489	262	751	-	-	-	489	262	751	34,9
Filière économique et commerciale	174	35	209	15	29	44	189	64	253	25,3
Première année	103	15	118	7	17	24	110	32	142	22,5
Seconde année	71	20	91	8	12	20	79	32	111	28,8
Filière littéraire	110	63	173	-	-	-	110	63	173	36,4
Première année	56	34	90	-	-	-	56	34	90	37,8
Seconde année	54	29	83	-	-	-	54	29	83	34,9
Total CPGE	36 658	27 923	64 581	7 523	4 056	11 579	44 181	31 979	76 160	42,0

(1) Tous ministères, y compris le ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

[3] Origine scolaire des élèves entrant en première année de CPGE en 2006-2007 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Bacs généraux			Bacs techno.	Autres origines (1)	Total (en %)	Entrants 2006-2007	Progression annuelle d'entrants
	Terminale S	Terminale ES	Terminale L					
Filière scientifique	95,4	0,0	0,0	4,2	0,4	100,0	23 203	2,1
Filière économique et commerciale	48,3	43,3	0,7	7,0	0,7	100,0	9 157	8,0
Filière littéraire	22,2	21,0	56,3	0,0	0,5	100,0	6 764	1,5
Total CPGE	71,7	13,8	9,9	4,1	0,5	100,0	39 124	3,3

(1) Université, IUT, vie active et autres.

Présentation

À la rentrée 2006, 228 300 élèves sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS), diplômés des métiers d'art (DMA) et classes de mise à niveau.

Après une légère hausse en 2005, l'effectif de ces classes est en baisse (- 0,9 % par rapport à 2005). Cette baisse concerne les établissements de tous les ministères de tutelle avec - 1,4 % pour le secteur public. Les effectifs du secteur privé sont stables (+ 0,3 %).

Les établissements publics relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comptent 147 900 élèves et forment plus de six étudiants sur dix inscrits en STS. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche (18 000 élèves) forme près de 8 % des étudiants. Cependant, le nombre d'inscrits en STS agricoles ne cesse de diminuer depuis cinq ans (soit une chute de 16,9 % entre les rentrées 2002 et 2006).

Depuis plusieurs années déjà, on dénombre autant de femmes que d'hommes en STS et assimilés. Les écoles de l'enseignement public sont moins féminisées que celles du secteur privé (47,9 % contre 54,9 %) car elles offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les garçons. Les formations dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (STS agricoles) ont le taux de féminisation le moins élevé (36,6 %). Les sections de techniciens supérieurs sont particulièrement fréquentées par les bacheliers technologiques : ils représentent 51,2 % des effectifs totaux des entrants alors qu'ils constituent seulement 27 % des admis au baccalauréat 2006. Parmi ces bacheliers technologiques, se dégagent plus précisément deux viviers principaux : 43,2 % des bacheliers entrant dans le domaine de la production détiennent un baccalauréat STI et 40,6 % un baccalauréat STG dans le domaine des services. Deux élèves sur dix entrant en STS sont des bacheliers généraux alors qu'ils sont un peu plus de la moitié des admis au baccalauréat. Les bacheliers professionnels représentent 12 % des entrants.

Définitions

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs. Ce sont des classes qui préparent après le baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS).

■ **Classes de mise à niveau.** Ces classes s'adressent aux élèves des BTS "Arts appliqués" et "Hôtellerie-restauration".

■ **DMA.** Diplômes des métiers d'art préparés en deux ans après le baccalauréat. Ils forment des professionnels spécialistes de la conception.

■ **Champ.** Les élèves des établissements publics ou privés sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche ou dépendant d'autres ministères, en France métropolitaine et dans les DOM.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 96.25, 97.20, 98.10, 99.21, 01.03, 01.16, 02.47, 05.02, 05.33, 07.20.

Sources : Système d'information SCOLARITÉ, système d'information SAFRAN du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, enquête n° 18.

[1] Évolution des effectifs d'élèves dans les STS, classes de mise à niveau et DMA (France métropolitaine + DOM)

Sections de techniciens supérieurs	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Public								
Effectifs	166 748	166 435	165 464	164 641	163 904	162 170	162 051	159 774
Évolution annuelle en %	0,6	-0,2	-0,6	-0,5	-0,4	-1,1	-0,1	-1,4
% par rapport à l'effectif total	69,8	69,7	69,8	69,9	70	70,4	70,3	70,0
Privé								
Effectifs	72 041	72 459	71 360	70 818	70 291	68 105	68 352	68 555
Évolution annuelle en %	2,1	0,6	-1,4	-0,9	-0,7	-3,1	0,4	0,3
% par rapport à l'effectif total	30,2	30,3	30,2	30,1	30,0	29,6	29,7	30,0
Public + Privé								
Effectifs	238 789	238 894	236 824	235 459	234 195	230 275	230 403	228 329
Évolution annuelle en %	1,1	0,0	-0,8	-0,6	-0,5	-1,7	0,1	-0,9
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

[2] Effectifs d'élèves (STS, classes de mise à niveau et DMA) par année et par sexe en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

	Public			Privé			Public + Privé			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	dont filles (%)
Éducation nationale	75 768	72 180	147 948	26 003	34 344	60 347	101 771	106 524	208 295	51,1
Classes de mise à niveau	535	1 488	2 023	730	1 181	1 911	1 265	2 669	3 934	67,8
STS en 1, 2 et 3 ans	74 934	70 173	145 107	25 199	33 101	58 300	100 133	103 274	203 407	50,8
DMA en 1 et 2 ans	299	519	818	74	62	136	373	581	954	60,9
Agriculture	7 398	4 428	11 826	4 043	2 177	6 220	11 441	6 605	18 046	36,6
STS en 1, 2 et 3 ans	7 398	4 428	11 826	4 043	2 177	6 220	11 441	6 605	18 046	36,6
Autres ministères	-	-	-	841	1 147	1 988	841	1 147	1 988	57,7
Classes de mise à niveau	-	-	-	89	192	281	89	192	281	68,3
STS en 1, 2 et 3 ans	-	-	-	729	930	1 659	729	930	1 659	56,1
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	23	25	48	23	25	48	52,1
Total STS	83 166	76 608	159 774	30 887	37 668	68 555	114 053	114 276	228 329	50,0

[3] Origine scolaire des élèves entrant en première année de STS, DMA et classes de mise à niveau en 2006-2007 (%) (France métropolitaine + DOM)

	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total (en %)	Entrants 2006-2007	Progression annuelle des entrants (%)
	Term. S	Term. ES	Term. L	Term. STI	Term. STG	Autres					
Domaines professionnels											
disciplinaires (lettres et arts)	2,6			28,9				68,4	100,0	38	-63,5 (2)
de la production	11,0	1,1	2,4	43,2	1,0	11,3	13,4	16,6	100,0	40 531	-2,2
des services	5,7	10,3	5,1	2,4	40,6	5,8	11,3	18,8	100,0	76 462	0,8
Total	7,6	7,1	4,2	16,6	26,9	7,7	12,0	18,0	100,0	117 031	-0,3

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active et autres.

(2) La diminution annuelle de 63,5 % des entrants dans les spécialités disciplinaires correspond à une baisse d'effectif de 86 étudiants.

Présentation

À la rentrée 2006, 228 300 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS), diplômés des métiers d'art (DMA) ou en classes de mise à niveau.

Les établissements publics forment 70 % des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités de production (80 %) que dans les spécialités des services (65 %). Un tiers des étudiants sont en spécialités de production. Un étudiant sur sept de ce domaine est inscrit en "Électricité, électronique". Dans le domaine des services, les formations de "Commerce, vente" et "Comptabilité gestion" regroupent la moitié des étudiants.

La formation "Musique, arts du spectacle", seule formation disciplinaire, compte 76 étudiants.

Les spécialités de services sont plus féminisées que les spécialités de production (65 % et 21 % respectivement). Les formations "Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes", "Travail social" et "Secrétariat, bureautique" sont presque exclusivement composées de filles alors que les spécialités "Technologies industrielles fondamentales", "Énergie, génie climatique", "Moteurs et mécanique auto" et "Structures métalliques" sont en situation inverse.

Définitions

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs. Ce sont des classes qui préparent après le baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS).

■ **Classes de mise à niveau.** Ces classes s'adressent aux élèves des BTS "Arts appliqués" et "Hôtellerie-restauration".

■ **DMA.** Diplômes des métiers d'art préparés en deux ans après le baccalauréat. Ils forment des professionnels spécialistes de la conception.

■ **Champ.** Les élèves des établissements publics ou privés sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche ou dépendant d'autres ministères, en France métropolitaine et dans les DOM.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 96.25, 97.20, 98.10, 99.21, 01.03, 01.16, 02.47, 05.02, 05.33, 07.20.

Sources : Système d'information SCOLARITÉ, système d'information SAFRAN du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, enquête n° 18.

[1] Répartition par spécialité des élèves inscrits en STS, classes de mise à niveau ou DMA (France métropolitaine + DOM)

Groupes de spécialités de formation	Effectifs	%	Part du privé (%)	Part des filles (%)
133 Musique, arts du spectacle	76	.	33	57
Total des spécialités disciplinaires	76	.	33	57
200 Technologies industrielles fondamentales	8 277	4	28	33
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	13 365	6	15	3
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	5 426	2	45	26
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 839	1	26	33
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 659	1	28	49
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 472	1	33	31
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 631	1	32	27
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	360	.	26	26
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 821	2	20	60
222 Transformations chimiques et apparentées	3 150	1	32	62
223 Métallurgie	1 074	.	6	13
224 Matériaux de construction, verre, céramique	89	.	-	76
225 Plasturgie, matériaux composites	544	.	-	9
226 Papier, carton	62	.	-	15
227 Énergie, génie climatique	1 811	1	11	3
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	4 207	2	20	34
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 703	1	12	11
232 Bâtiment : construction et couverture	231	.	-	9
233 Bâtiment : finitions	295	.	9	38
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 126	.	11	6
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	1 034	.	7	94
241 Textile	257	.	2	89
242 Habillement	686	.	32	93
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	6 596	3	10	7
251 Mécanique générale et de précision, usinage	19	.	-	21
252 Moteurs et mécanique auto	2 255	1	14	2
253 Mécanique aéronautique et spatiale	167	.	32	7
254 Structures métalliques	1 472	1	5	3
255 Électricité, électronique	11 862	5	12	4
Total des spécialités de production	78 490	34	20	21
311 Transport, manutention, magasinage	1 794	1	28	35
312 Commerce, vente	40 106	18	34	56
313 Finances, banque, assurances	5 784	3	35	66
314 Comptabilité, gestion	32 582	14	29	65
320 Spécialités plurivalentes de la communication	5 139	2	61	75
321 Journalisme et communication	206	.	-	84
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	842	.	5	47
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	4 024	2	42	50
324 Secrétariat, bureautique	16 692	7	22	96
326 Informatique, traitement de l'information, transmission des données	8 995	4	35	12
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	639	.	44	76
331 Santé	8 352	4	50	73
332 Travail social	6 363	3	51	98
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	14 278	6	40	71
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	2 552	1	81	99
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 415	1	32	33
Total des spécialités des services	149 763	66	35	65
Ensemble des spécialités	228 329	100	30	50

Lecture – 66 % des étudiants de STS sont inscrits dans une spécialité des services. Les établissements privés scolarisent 35 % d'entre eux. Les filles représentent 65 % des étudiants formés dans cette spécialité.

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1, l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Présentation

À la rentrée 2006, 75 000 étudiants et stagiaires sont inscrits dans les IUFM de France métropolitaine, des DOM et des COM. Les effectifs en IUFM enregistrent la plus forte baisse depuis leur création (- 9 % hors formations spécialisées par rapport à l'année précédente). Après une année de stabilisation en 2005, les effectifs du premier degré diminuent à nouveau (- 6 %). Ceux du second degré sont toujours en baisse (- 12 %).

Dans le premier degré, la diminution du nombre de stagiaires (seconde année ou année de formation) se poursuit et s'accroît par rapport à 2005 (- 15 % contre - 6 % en 2005). L'augmentation des effectifs de première année (année préparatoire) se ralentit en 2006 (2 % contre 6 % en 2005).

Dans le second degré, la baisse des effectifs de première année, amorcée en 2005, après deux années de hausse, s'accroît (- 8 %). Après une hausse de 3 % en 2005, les effectifs de seconde année diminuent à nouveau au même rythme qu'en 2004 (- 20 %).

Sept étudiants ou stagiaires sur dix sont des femmes. Elles représentent 79 % des étudiants et stagiaires du premier degré et 63 % du second degré.

À la rentrée 2006, les formations destinées aux professeurs titulaires en vue de leur spécialisation voient leurs effectifs augmenter (3 %). Cette hausse concerne principalement les professeurs du second degré préparant le 2CA-SH (38 % contre 30 % en 2005). La diminution des effectifs inscrits en CAPSAIS est compensée par l'augmentation des effectifs inscrits en CAPA-SH (remplacement des CAPSAIS pour les professeurs du premier degré).

La répartition des effectifs au sein des IUFM met en évidence un engouement plus grand pour le professorat du second degré (61 % de l'effectif de première année), avec une prédilection pour les CAPES : 43 % contre 39 % pour le professorat des écoles.

Dans quatre IUFM, plus de sept étudiants de première année sur dix préparent un concours du second degré. Près de la moitié des IUFM privilégient les préparations au CAPES. En Île-de-France, à l'IUFM de Paris, celles-ci représentent 79 % des effectifs de première année alors que dans l'IUFM de Versailles, ce sont les préparations au professorat des écoles qui concernent le plus d'étudiants (59 %). Dans les DOM-COM, ces dernières sont également importantes, à l'exception de la Réunion et du Pacifique.

Définitions

■ **Instituts de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré, du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

■ Types de préparation.

Concours du premier degré :

- CRPE : concours de recrutement des professeurs des écoles ;
- CAPSAIS : certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaire ;
- CAPA-SH : certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Concours du second degré :

- CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré ;
- CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive ;
- CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique ;
- CAPLP : certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel ;
- CAFEP : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé ;
- CPE : conseiller principal d'éducation ;
- 2CA-SH : certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

■ Niveaux de scolarité.

Sont comptabilisés en :

première année (année préparatoire) :

- les étudiants de première année préparant un concours d'enseignement ;
- les étudiants de seconde année du cycle préparatoire au CAPLP ;
- les étudiants du cycle préparatoire au second concours interne de professeur des écoles.

seconde année (année de formation) :

- les professeurs stagiaires ayant réussi les concours : CRPE, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP, et CPE ;
- les formations spécialisées des professeurs titulaires : CAPSAIS, CAPA-SH, 2CA-SH ;

Les psychologues scolaires ne sont plus recensés dans SISE depuis 2005-2006 (12 étudiants en 2004).

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 01.45, 02.56, 03.54, 04.32, 05.34, 07.07.

Sources : Système d'information SISE (IUFM).

[1] Évolution des effectifs des IUFM depuis 1991-1992 (France entière)

	1991	1995	2004	2005	2006	(4) dont	
	1992 (1)	1996 (2)	2005 (3)	2006 (3)	2007 (3)	hommes	femmes
1 ^{re} année 1 ^{er} degré	6 973	14 415	17 591	18 696	19 067	4 429	14 638
Évolution annuelle (%)				6 %	2 %		
2 ^{nde} année 1 ^{er} degré hors form. spéc. professeurs titulaires (5)	15 168	13 028	17 385	16 255	13 844	2 567	11 277
Évolution annuelle (%)				-6%	-15 %		
2 ^{nde} année 1 ^{er} degré y compris form. spéc. professeurs titulaires (5)			19 355	17 647	15 241	2 932	12 309
Total 1^{er} degré hors form. spéc. professeurs titulaires (5)	22 141	27 443	34 976	34 951	32 911	6 996	25 915
Évolution annuelle (%)				0 %	-6 %	21 %	79 %
1 ^{re} année du 2 nd degré	21 553	44 232	33 909	32 095	29 479	10 932	18 547
Évolution annuelle (%)				-5 %	-8 %		
2 ^{nde} année 2 nd degré hors form. spéc. professeurs titulaires (5)	12 087	14 512	12 997	13 445	10 703	4 098	6 605
Évolution annuelle (%)				3 %	-20 %		
2 ^{nde} année 1 ^{er} degré y compris form. spéc. professeurs titulaires (5)			13 089	13 565	10 869	4 134	6 735
Total 2nd degré hors form. spéc. professeurs titulaires (5)	33 640	58 744	46 906	45 540	40 182	15 030	25 152
Évolution annuelle (%)				-3%	-12 %	37 %	63 %
Total 1^{re} année	28 526	58 647	51 500	50 791	48 546	15 361	33 185
Évolution annuelle (%)				-1 %	-4 %	32 %	68 %
Total 2nd année hors form. spéc. professeurs titulaires (5)	27 255	27 540	30 382	29 700	24 547	6 665	17 882
Évolution annuelle (%)				-2 %	-17 %	27 %	73 %
Total hors form. spéc. professeurs titulaires (5)	55 781	86 187	81 882	80 491	73 093	22 026	51 067
Évolution annuelle (%)				-2 %	-9 %	30 %	70 %
Total y compris form. spéc. professeurs titulaires (5)			83 944	82 003	74 656	22 427	52 229
Évolution annuelle (%)				-2 %	-9 %	30 %	70 %

(1) Source : enquête DGES à laquelle ont été retranchés les élèves-instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel. (2) Source : enquête DEPP n° 54. (3) Source : enquête DEPP SISE. (4) % : par rapport à l'effectif total. (5) Voir "Définitions".

[2] Répartition des effectifs par IUFM en 2006-2007

(y compris spécialisation des professeurs titulaires des premier et second degrés)

	Première année (préparatoire)					Seconde année (de formation)					Effectifs totaux
	1 ^{er} degré	2 nd degré				Total 1 ^{re} année	1 ^{er} degré	2 nd degré		Total 2 nd année	
		Total	dont CAPES	dont CAPET	dont CAFEP			Total	CAFEP		
Aix-Marseille	873	1 456	1 022	93	-	2 329	506	554	-	1 060	3 389
Amiens	642	593	410	23	25	1 235	503	305	9	808	2 043
Besançon	436	568	349	53	20	1 004	207	199	6	406	1 410
Bordeaux	733	1 501	1 130	46	141	2 234	577	555	71	1 132	3 366
Caen	440	597	426	-	34	1 037	223	204	11	427	1 464
Clermont-Ferrand	360	563	362	24	48	923	246	297	10	543	1 466
Corse	140	112	84	-	-	252	32	18	-	50	302
Dijon	367	726	455	48	30	1 093	331	242	9	573	1 666
Grenoble	498	673	550	24	53	1 171	629	417	4	1 046	2 217
Lille	2 053	2 506	1 764	113	223	4 559	1 044	688	41	1 732	6 291
Limoges	175	362	260	9	9	537	123	105	-	228	765
Lyon	714	2 147	1 346	82	229	2 861	740	641	95	1 381	4 242
Montpellier	723	1 290	843	51	68	2 013	465	453	32	918	2 931
Nancy-Metz	700	1 079	734	54	39	1 779	466	491	17	957	2 736
Nantes	834	1 208	800	45	234	2 042	560	551	139	1 111	3 153
Nice	661	727	576	34	41	1 388	423	266	19	689	2 077
Orléans-Tours	824	780	608	34	34	1 604	536	396	13	932	2 536
Poitiers	503	642	401	29	21	1 145	273	306	8	579	1 724
Reims	545	402	250	14	28	947	331	287	6	618	1 565
Rennes	619	1 479	1 114	55	241	2 098	344	400	77	744	2 842
Rouen	539	738	502	27	37	1 277	445	370	36	815	2 092
Strasbourg	450	927	704	44	48	1 377	590	411	-	1 001	2 378
Toulouse	542	1 375	901	63	102	1 917	504	668	66	1 172	3 089
Total province	14 371	22 451	15 591	965	1 705	36 822	10 098	8 824	669	18 922	55 744
Paris	521	3 333	3 028	101	256	3 854	515	345	43	860	4 714
Créteil	826	988	629	46	39	1 814	1 883	690	-	2 573	4 387
Versailles	2 339	1 614	942	93	130	3 953	1 899	792	55	2 691	6 644
Total Île-de-France	3 686	5 935	4 599	240	425	9 621	4 297	1 827	98	6 124	15 745
Total France métro.	18 057	28 386	20 190	1 205	2 130	46 443	14 395	10 651	767	25 046	71 489
Guadeloupe	204	126	54	-	-	330	145	20	-	165	495
Guyane	207	54	33	15	-	261	183	4	-	187	448
Martinique	174	194	137	-	-	368	125	26	-	151	519
La Réunion	269	510	289	33	5	779	296	135	1	431	1 210
Total DOM	854	884	513	48	5	1 738	749	185	1	934	2 672
Total France métro.											
+ DOM	18 911	29 270	20 703	1 253	2 135	48 181	15 144	10 836	768	25 980	74 161
Pacifique	156	209	168	14	-	365	97	33	-	130	495
Total France entière	19 067	29 479	20 871	1 267	2 135	48 546	15 241	10 869	768	26 110	74 656

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, l'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année sur l'autre : les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés au détriment des jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30,1 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale, 11,2 % sont enfants d'ouvriers et seulement 2,4 % fils ou filles d'agriculteurs [1].

Dans les filières CPGE et STS sous tutelle du ministère de l'Agriculture, les enfants d'agriculteurs sont bien mieux représentés : 14,4 % et 23,5 % des jeunes inscrits dans ces filières en 2006-2007 sont enfants d'agriculteurs contre respectivement, 1,9 % et 2,4 % dans les établissements sous tutelle des autres ministères. Près d'un tiers des étudiants inscrits dans une formation longue à l'université (hors IUT) ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale. Cette surreprésentation est toujours plus accentuée dans les CPGE et les disciplines de santé, où respectivement 50,8 % et 43,4 % des étudiants sont issus de cette catégorie sociale.

En revanche, les filières technologiques courtes, IUT et surtout STS, recrutent davantage parmi les enfants d'ouvriers et d'employés : ceux-ci représentent 31,2 % des inscrits en IUT et 38 % des effectifs en STS.

À la rentrée 2006, la poursuite d'études longues à l'université est plus encore le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28,7 % en cursus Licence et IUT à 38,3 % en cursus Doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 12,3 % des étudiants inscrits à l'université en cursus L, cette part est de 4,4 % en cursus D [2].

La structure de la rentrée 2004, année de réalisation d'une enquête complète sur les PCS dans tout l'enseignement supérieur, présente, en termes d'origine sociale de la population étudiante française [3], de grandes différences en comparaison avec celle de l'ensemble de la nation. Les enfants de cadres représentent une grande proportion des étudiants (30 %).

À l'inverse, ceux d'origine ouvrière ou dont la personne responsable est inactive sont relativement peu nombreux (22 % des étudiants contre 54 % de la population totale). La sous-représentation des enfants d'inactifs et de retraités chez les étudiants provient en partie de la structure par âge de cette population dont, pour la majorité, les parents n'ont pas encore l'âge de la retraite.

Ce constat global est néanmoins très contrasté selon le type de formation. La part des enfants de cadre est très forte en classes préparatoires, dans les INP et les ENS où elle dépasse 50 %. Ils sont peu nombreux en formations comptables et en STS (moins de 15 %).

Les enfants de professions intermédiaires et d'employés présentent un profil plus homogène, malgré une légère surreprésentation en IUT, STS, écoles paramédicales et sociales. Cette surreprésentation dans ces filières est fortement accentuée pour les étudiants dont le chef de famille est inactif ou ouvrier.

Définitions

■ **Professions et catégories sociales (PCS).** Nomenclature des professions et catégories sociales de l'INSEE de 1989. Pour le tableau [3], les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

■ **STS et CPGE.** Sont incluses dans le tableau [1] les sections de techniciens supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle.

■ **Autres enseignements du tableau [1].** Formations autres que les universités, les STS et les CPGE. Voir 6.1 et 6.2.

■ **Formations du tableau [3].** Voir 6.1 et 6.2

→ Pour en savoir plus

Sources : Systèmes d'information SISE et SCOLARITÉ.

[1] Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

	Drout	Économie	Lettres	Sciences	Santé	IUT	Université (1) avec IUT	CPGE (2)	STS (2)	Autres ens. (3)	Ensemble
Agriculteurs	1,6	2,1	1,7	2,2	1,6	3,0	1,9	2,0	4,2	2,7	2,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,0	7,8	6,0	6,2	5,7	8,2	6,7	7,8	8,1	9,0	7,4
Professions libérales, cadres supérieurs	36,1	26,2	27,1	32,0	43,4	27,0	31,4	50,8	14,6	30,8	30,1
Professions intermédiaires	11,7	12,0	15,6	16,6	14,3	18,4	15,0	13,9	15,8	12,8	14,5
Employés	13,6	14,0	14,6	13,4	8,1	16,2	13,4	9,7	17,4	12,3	13,4
Ouvriers	8,7	12,5	11,0	11,1	5,3	15,0	10,5	5,0	20,6	9,4	11,2
Retraités, inactifs	12,8	14,8	14,3	10,3	6,9	8,2	11,7	7,2	14,3	6,4	10,5
Indéterminé	7,7	10,6	9,7	8,2	14,8	4,0	9,4	3,6	5,0	16,6	10,5
Effectifs	154 947	132 257	385 620	246 589	164 157 107 600	1 191 170	73 456	220 550	483 445	1 968 621	

(1) Ne comprend pas les grands établissements. (2) CPGE et STS publiques tous ministères, CPGE et STS privées du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et STS et CPGE privées sous contrat sous tutelle des autres ministères. (3) Répartition observée en 2004-2005 pour ces formations, sauf pour les IUFM et les grands établissements.

[2] Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

	Cursus Licence			Cursus Master			Cursus Doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,7	2,3	2,0	1,4	2,0	1,8	1,2	1,3	1,2	1,6	2,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,9	7,2	7,1	5,7	6,2	6,0	4,4	4,9	4,7	6,5	6,8
Employés	14,5	15,6	15,1	10,2	10,6	10,4	7,0	7,4	7,2	12,8	13,8
Ouvriers	11,5	12,8	12,3	7,3	7,4	7,3	4,4	4,5	4,4	9,9	10,9
Professions intermédiaires	15,9	15,3	15,6	14,0	14,0	14,0	11,5	11,2	11,4	15,2	14,8
Professions libérales, cadres supérieurs	30,8	27,1	28,7	37,5	36,0	36,6	38,2	38,4	38,3	33,1	30,2
Retraités, inactifs	10,9	12,0	11,5	11,8	11,8	11,8	15,6	15,4	15,5	11,4	12,0
Indéterminé	7,7	7,7	7,7	12,2	12,2	12,2	17,7	16,8	17,3	9,5	9,3
Effectifs	330 484	452 487	782 971	150 921	214 279	365 200	22 327	20 672	42 999	503 732	687 438

[3] Répartition en 2004 des étudiants français selon la PCS de la personne responsable de l'étudiant (France métropolitaine + DOM)

	Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités, inactifs	Non renseignés
Universités	9%	32%	16%	13%	11%	11%	9%
Disciplines générales et de santé	8%	32%	15%	13%	10%	12%	9%
IUT	11%	27%	19%	16%	15%	8%	4%
Grands établissements	10%	47%	7%	6%	3%	9%	18%
IUFM	8%	25%	15%	11%	11%	14%	16%
STS	13%	14%	16%	17%	22%	13%	5%
CPGE	10%	51%	14%	8%	5%	7%	4%
Formations comptables non universitaires	12%	14%	16%	17%	22%	13%	6%
Université de technologie	9%	47%	19%	7%	7%	6%	4%
INP	9%	52%	15%	8%	6%	8%	2%
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (1)	11%	43%	12%	7%	4%	5%	18%
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	13%	36%	9%	6%	2%	5%	30%
Établissements d'ens. universitaire privés	12%	34%	10%	7%	5%	9%	24%
Écoles normales supérieures	5%	57%	7%	5%	2%	5%	19%
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2)	12%	29%	10%	8%	4%	5%	31%
Écoles paramédicales et sociales (3)	14%	22%	16%	24%	21%	3%	0%
Autres écoles et formations (4)	12%	23%	11%	10%	7%	7%	29%
Total	10%	30%	15%	13%	11%	10%	10%
Population française (5)	8%	11%	16%	11%	25%	29%	

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (2) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. (3) Pour la santé : poids calculés sur les nouveaux entrants ; pour le social : poids de 2002. (4) Groupe non homogène (écoles vétérinaires, autres écoles dépendant d'autres ministères, ...). (5) Source INSEE : Recensement de la population 1999.

Présentation

Le nombre d'étudiants étrangers en France a connu un essor considérable depuis la fin des années 1990. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. Toutefois, en 2006, les étudiants étrangers en France métropolitaine et dans les DOM sont moins nombreux qu'en 2005 (263 000 contre 266 000, soit une baisse de 1,0 %). Au final, du fait de la diminution encore plus importante du nombre d'étudiants français, la proportion d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français progresse très légèrement : 11,7 % (contre 11,6 % en 1998).

C'est dans les disciplines générales et de santé à l'université, ainsi que dans les universités de technologie et les INP, que cette proportion est la plus forte (15,7 %, 19,8 % et 18,5 %). Si les étrangers continuent de progresser dans les UT, ils sont moins nombreux en 2006 qu'en 2005 dans les INP et les universités (- 0,5 %).

À l'université, y compris les IUT, les étudiants étrangers représentent 14,9 % des inscrits. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 10,8 % des inscriptions en cursus licence, 19,4 % en cursus master et 37,0 % en cursus doctorat. Parmi eux, la part de non-bacheliers augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 70,8 % en cursus licence, 81,8 % en cursus master et 85,8 % en cursus doctorat. L'origine géographique varie aussi avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent 25,5 % des étudiants étrangers inscrits, contre respectivement 19,2 % et 21,7 % en cursus licence et master. Les étudiants africains représentent à l'université près d'un étudiant étranger sur deux. Leur part est moins élevée en cursus doctorat (42,7 %) qu'en cursus licence (48,5 %) et master (49,8 %).

La part des étrangers en IUFM, écoles paramédicales et sociales, en formation comptable non universitaire, en IUT, en STS et en CPGE est faible (entre 1 et 6 %). La tendance n'est pas au rattrapage : en effet, en 2006, le nombre d'étudiants étrangers en STS et en CPGE a diminué de plus de 19 %. Pour les CPGE, les effectifs totaux sont pourtant en hausse (+ 1,8 %), ce qui conduit à une nouvelle baisse de la proportion d'étrangers dans ces formations (3,1 % après 4,0 %).

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 81 universités publiques et les centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) de Nîmes et d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées (IUT, écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, etc.).

■ **Étudiants étrangers.** Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, ceux se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux n'étant pas titulaires d'un baccalauréat à l'université, mais pas dans les autres filières du supérieur.

■ **Filières de l'enseignement supérieur.** Voir définitions en 6.1 et 6.2.

■ **Non-bacheliers.** En ce qui concerne les étudiants étrangers, cela indique que ces étudiants n'ont pas obtenu un baccalauréat français mais un titre étranger admis nationalement en équivalence du baccalauréat.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.02.

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieurs non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

[1] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et cursus en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers
Union européenne (UE)	18 631	73,3	15 987	83,9	4 748	87,8	39 366	79,3
Europe hors UE	4 860	71,7	3 249	82,7	906	90,0	9 015	77,5
Afrique	46 099	63,9	43 704	77,5	10 780	81,2	100 583	71,7
Amérique	6 950	74,7	5 583	87,0	2 330	89,1	14 863	81,6
Asie	18 263	83,7	19 031	88,4	6 429	90,1	43 723	86,7
Océanie	218	86,7	83	84,3	34	85,3	335	86,0
Apatrides ou non-déclarés	61	29,5	49	63,3	12	91,7	122	49,2
Total	95 082	70,8	87 686	81,8	25 239	85,8	208 007	77,3
en % du nombre d'étudiants	10,8		19,4		37,0		14,9	

[2] Évolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2006	2006
	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2007 (6)	
Universités	131 901	125 706	137 559	154 749	174 864	194 194	202 836	209 523	208 007	208 007	14,9
Disciplines générales et de santé dont : formations d'ingénieurs universitaires (1)	128 843	121 152	132 340	148 722	168 420	187 602	196 290	202 933	201 838	201 838	15,7
IUT	490	918	1 201	1 454	1 782	2 142	2 653	2 879	3 271	3 271	12,6
IUFM	3 058	4 554	5 219	6 027	6 444	6 592	6 546	6 590	6 169	6 169	5,4
STG (2)	477	477	477	408	408	510	712	752	833	833	1,1
CPGE	5 969	8 352	8 280	8 760	9 693	9 625	8 746	8 134	6 514	6 514	2,9
Formations comptables non universitaires	1 310	1 868	2 166	2 587	2 955	2 806	2 822	2 961	2 392	2 392	3,1
Université de technologie	234	356	385	415	435	457	609	461	404	404	5,4
dont : formations d'ingénieurs	477	316	410	586	841	1 043	1 095	1 337	1 508	1 508	19,8
INP	98	135	142	192	285	422	547	735	891	891	17,4
dont : formations d'ingénieurs (1)	1 661	1 511	1 683	1 896	2 040	2 311	2 204	2 308	2 297	2 297	18,5
Autre formations d'ingénieurs non universitaires (1)	372	731	788	854	902	1 095	1 091	1 195	1 145	1 145	12,1
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	1 789	2 902	3 342	4 072	4 503	5 409	6 138	6 748	7 151	7 151	10,5
Écoles supérieures artistiques et culturelles (3)	2 519	5 424	6 273	7 457	8 408	9 983	9 944	11 047	10 570	10 570	12,1
Écoles paramédicales et sociales (4)	5 328	5 317	5 303	6 146	6 721	7 457	7 762	8 459	8 606	8 606	13,3
Autres écoles et formations (5)	1 289	681	678	1 321	1 442	1 064	1 231	1 823	1 823	1 823	1,4
France métropolitaine + DOM	8 671	8 100	8 001	8 351	9 161	9 476	11 486	12 157	13 021	13 021	13,4
En % du nombre total d'étudiants	161 148	160 533	174 557	196 748	221 471	244 335	255 585	265 710	263 126	263 126	11,7
	9,4	7,5	8,1	9,1	10,0	10,8	11,3	11,6	11,7	11,7	

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(2) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991.

(3) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(4) Estimation pour 2001-2002, données 2005 pour 2006.

(5) Groupe non homogène.

(6) En % du nombre total d'étudiants.

Présentation

Dans l'enseignement supérieur français (hors formations paramédicales, sociales et établissements dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain : 27 % d'entre eux viennent du Maghreb et 20 % du reste de l'Afrique. Un quart est issu d'Europe, dont 16 % de l'Union européenne. Enfin, 22 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient, ou d'Océanie.

Le Maroc constitue la nationalité la plus représentée parmi les étudiants étrangers en France en 2006 (32 000 personnes). Néanmoins, le nombre d'étudiants marocains a baissé de 6,7 % par rapport à 2005. Le nombre de Chinois est depuis plusieurs années en forte croissance. En 2006, leur effectif a progressé de 8,5 %, et pour la première fois, les Chinois sont plus nombreux que les Algériens et constituent le deuxième contingent d'étudiants étrangers en France (22 452, contre 22 346 Algériens, dont les effectifs ont baissé de 7,0 % cette année). Les étudiants italiens sont également plus nombreux en France cette année (+ 6,4 %).

Les étudiants africains et maghrébins (hors Maroc et Tunisie) sont fortement concentrés dans les universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) : entre 81 % et 89 % selon la nationalité, contre 76 % en moyenne pour l'ensemble des étudiants étrangers. Les Marocains, quant à eux, sont, en proportion, moins nombreux à l'université (67 %) mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (7 % contre 1 % en moyenne), en CPGE (3 % contre 1 %) et en IUT (5 % contre 2 %). La répartition des étudiants chinois dans les différentes formations est proche de la distribution de l'ensemble des étrangers. Ils sont tout de même assez nombreux dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (5 %). Les autres étudiants asiatiques ont une forte propension à opter pour des formations artistiques ou culturelles (14 % contre 3 % en moyenne).

Définitions

■ **Le supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié. Ont été ajoutés :

- les formations d'ingénieurs en partenariat, créées à la rentrée 1991 sous le nom de "nouvelles formations d'ingénieurs (NFI)";
- les mastères des écoles d'ingénieurs, repérés depuis 1994, qui sont classés au sein de la rubrique "autres écoles et formations" ;
- à partir de 1994, certaines formations diverses post-bac ou post-niveau IV dispensées au sein des lycées et des établissements d'enseignement supérieur privés, qui sont également classées au sein des "autres écoles et formations" ;
- les effectifs des diplômés post-secondaires de niveau IV du secteur social.

Enfin, sur les cinq dernières années, a été effectué un travail de repérage des doubles recensements de certaines formations paramédicales et sociales. Au total, le changement de définition a augmenté les effectifs de près de 11 000 sur la rentrée 2001.

■ **Universités.** Voir définition en 6.2.

■ **Grands établissements.** Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'INALCO, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX.

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

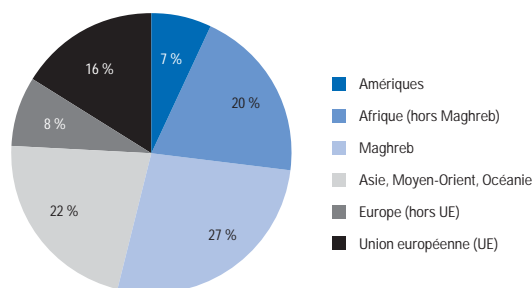
■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le DMA et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le DSAA sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Écoles d'ingénieurs.** Voir définition en 6.2.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

[1] Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par origine



[2] Orientation des étudiants étrangers selon leur pays d'origine (France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

Origine	Universités hors IUT et ingénieurs	IUT	Formations d'ingénieurs des universités	Formations d'ingénieurs autres hors université (2)	STS et assimilés	CPGE	Écoles de commerce, gestion et comptabilité
Allemagne	75%	2%	1%	4%	0%	0%	8%
Italie	74%	1%	0%	3%	1%	0%	5%
Autres Union européenne (UE)	76%	2%	1%	3%	2%	0%	5%
Europe hors UE	81%	1%	0%	2%	2%	1%	3%
Maroc	67%	5%	4%	7%	4%	3%	5%
Algérie	88%	1%	0%	1%	2%	0%	1%
Tunisie	76%	1%	2%	6%	2%	1%	3%
Autre Maghreb	89%	2%	1%	2%	1%	0%	2%
Sénégal	81%	4%	2%	2%	3%	1%	3%
Cameroun	75%	3%	2%	5%	5%	2%	3%
Autres Afrique	82%	3%	1%	2%	5%	1%	3%
Liban	77%	1%	2%	6%	0%	0%	5%
Autres Moyen-Orient	85%	1%	0%	1%	2%	0%	2%
Chine	73%	2%	1%	5%	1%	1%	5%
Viet Nam	75%	4%	1%	5%	2%	1%	1%
Autres Asie	67%	3%	1%	1%	0%	0%	5%
Amérique du Sud	77%	1%	1%	6%	0%	0%	3%
Amérique du Nord	75%	1%	0%	1%	0%	0%	9%
Antilles – Amérique centrale	79%	1%	1%	3%	0%	0%	5%
Océanie	77%	1%	0%	1%	0%	0%	8%
Total	76%	2%	4%	1%	2%	1%	4%

Origine	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses (3)	Total	Effectifs	Évolution 2007
Allemagne	2%	8%	100%	8 354	3,0%
Italie	4%	11%	100%	5 790	6,4%
Autres UE	4%	8%	100%	27 670	-1,7%
Europe hors UE	3%	6%	100%	19 569	0,3%
Maroc	1%	4%	100%	32129	-6,7%
Algérie	2%	4%	100%	22346	-7,0%
Tunisie	1%	6%	100%	11 879	-0,8%
Autre Maghreb	0%	3%	100%	1 431	-62,7%
Sénégal	0%	3%	100%	10 177	-0,7%
Cameroun	0%	5%	100%	6 364	1,3%
Autres Afrique	1%	4%	100%	35 930	-3,4%
Liban	1%	8%	100%	5 908	3,3%
Autres Moyen-Orient	2%	6%	100%	10 036	1,9%
Chine	5%	7%	100%	22452	8,5%
Viet Nam	2%	7%	100%	5 684	5,9%
Autres Asie	14%	8%	100%	13 132	1,8%
Amérique du Sud	4%	8%	100%	9 357	9,3%
Amérique du Nord	4%	10%	100%	5 267	5,7%
Antilles – Amérique centrale	2%	8%	100%	4 225	7,4%
Océanie	6%	8%	100%	431	-69,3%
Total	3%	6%	100%		-0,9%

(1) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendants du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (2) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendants du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (3) Groupe non homogène.

Présentation

Pour la première fois depuis 1998, et après trois années de ralentissement de la croissance des effectifs, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques françaises baisse. À la rentrée 2006, 208 000 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, soit 0,7 % de moins qu'en 2005. Leur part augmente de 0,2 point par rapport à 2005, soit 14,9 %, le nombre d'étudiants de nationalité française diminuant plus fortement (- 1,7 %).

La baisse du nombre d'étudiants étrangers ne concerne que les titulaires d'un baccalauréat français (- 7,0 %), le nombre d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat français continuant à augmenter : + 1,3 % par rapport à 2005-2006, représentant 77,3 % des étudiants étrangers.

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux. Ils se dirigent de manière équivalente vers les disciplines scientifiques et sportives (29,0 %), littéraires (20,9 %) et économiques (24,1 %). Parmi ces étudiants, 71,7 % sont non-bacheliers. Les femmes sont majoritaires parmi les étudiants venant de tous les continents, excepté l'Afrique, continent pour lequel elles ne représentent que 39,8 % des étudiants.

La croissance du nombre d'étudiants asiatiques ralentit : + 4,9 %, après 14 % en 2004 et 10 % en 2005.

Les étudiants européens représentent 23,3 % des étudiants étrangers. Parmi eux, les étudiants allemands sont les plus représentés (13,5 % des Européens), suivi des étudiants roumains (9,3 %) et italiens (8,9 %).

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 81 universités publiques ainsi que les centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) de Nîmes et d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées (IUT, écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, etc.).

Pour l'année universitaire 2004-2005, les évolutions sont calculées sur le champ des 81 universités et de Paris IX-Dauphine qui était une université en 2003-2004, et est devenue grand établissement en 2004-2005. À partir de 2005-2006, les évolutions sont calculées sur le champ des 81 universités.

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Non-bacheliers.** En ce qui concerne les étudiants étrangers, cela indique que ces étudiants n'ont pas obtenu un baccalauréat français mais un titre étranger admis nationalement en équivalence du baccalauréat.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'information, 07.02.
- Tableaux statistiques, n° 7013.

Sources : Système d'information SISE.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités (France métropolitaine + DOM)

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	1997 1998	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Effectifs	128 141	131 901	126 366	118 470	125 688	137 505	154 749	174 864	194 194	202 836	209 523	208 007
dont non bacheliers	79 487	84 990	74 746	68 592	71 428	83 987	100 371	120 192	139 569	149 307	158 689	160 701
Variation annuelle (%)		4,0	-3,5	-2,3	6,1	9,4	12,5	13,0	11,1	5,3 (1)	3,3	-0,7
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	8,4	9,0	9,8	11,3	12,6	13,6	14,2	14,7	14,9

(1) L'évolution en 2004-2005 par rapport à 2003-2004 est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris IX-Dauphine. Pour le calcul de l'évolution en 2005-2006 par rapport à 2004-2005, les effectifs de Paris-Dauphine ne sont pas pris en compte.

[2] Répartition des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et par discipline en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

	Lettres, sciences humaines	Sciences éco., AES	Sciences et STAPS	Médecine, odontologie, pharmacie	IUT	Total	% par nationalité	dont femmes (en %)	dont non- bacheliers (en %)	
Europe	7 589	7 140	22 156	6 244	4 264	988	48 381	23,3	68,8	79,0
Union européenne (UE)	6 411	5 197	18 105	5 295	3 605	753	39 366	18,9	68,0	79,3
dont										
Allemagne	1 089	804	3 069	944	457	148	6 511	3,1	66,1	81,3
Italie	563	319	2 302	657	413	49	4 303	2,1	63,4	83,5
Roumanie	702	721	1 404	653	970	47	4 497	2,2	76,3	90,3
Pologne	506	466	1 706	356	104	50	3 188	1,5	81,4	85,1
Espagne	335	393	1 587	616	250	79	3 260	1,6	63,0	80,6
Bulgarie	488	679	1 057	263	119	9	2 615	1,3	74,0	90,6
Belgique	371	284	841	357	419	79	2 351	1,1	55,9	59,0
Grande-Bretagne	488	222	1 317	185	98	56	2 366	1,1	66,0	68,5
Grèce	414	121	1 033	194	139	9	1 910	0,9	70,1	88,1
Luxembourg	261	248	651	212	222	5	1 599	0,8	51,0	81,5
Portugal	287	312	938	351	189	137	2 214	1,1	63,0	35,2
Europe hors UE	1 178	1 943	4 051	949	659	235	9 015	4,3	72,0	77,5
dont										
Russie	348	661	1 555	265	167	59	3 055	1,5	80,0	87,5
Afrique	10 739	24 203	21 038	29 182	11 665	3 756	100 583	48,4	39,8	71,7
dont										
Algérie	1 610	2 909	5 173	6 196	3 916	234	20 038	9,6	37,6	76,2
Bénin	312	746	328	575	225	73	2 259	1,1	32,4	76,6
Cameroun	744	1 122	857	1 470	716	188	5 097	2,5	47,2	63,2
Congo	480	648	544	598	261	178	2 709	1,3	38,3	64,1
Côte-d'Ivoire	702	1 088	622	639	295	84	3 430	1,6	44,3	55,0
Gabon	493	705	809	735	121	234	3 097	1,5	49,3	69,6
Madagascar	311	1 101	640	753	451	104	3 360	1,6	54,4	65,1
Maroc	1 860	6 601	3 856	8 074	2 198	1 571	24 160	11,6	39,3	67,1
Maurice	203	381	516	400	297	37	1 834	0,9	49,1	71,8
Sénégal	1 219	2 558	2 103	2 342	225	453	8 900	4,3	37,5	77,8
Tunisie	579	1 797	1 889	3 398	1 676	163	9 502	4,6	41,6	77,0
Asie	3 313	10 676	13 759	10 347	4 382	1 246	43 723	21,0	52,7	86,7
dont										
Chine	705	6 316	5 448	4 027	224	456	17 176	8,3	57,7	94,2
Corée du Sud	103	129	1 357	145	41	21	1 796	0,9	70,8	81,7
Japon	121	92	1 191	90	33	3	1 530	0,7	72,3	91,6
Liban	396	607	721	2 020	948	37	4 729	2,3	37,4	74,8
Syrie	115	156	396	566	1 511	8	2 752	1,3	22,8	90,2
Turquie	404	426	792	305	95	73	2 095	1,0	58,6	61,3
Viêt Nam	200	1 619	560	1 309	624	251	4 563	2,2	52,7	88,9
Amériques	1 716	1 779	8 229	2 088	880	171	14 863	7,1	60,5	81,6
dont										
Brésil	310	232	1 132	309	163	12	2 158	1,0	62,8	86,7
Canada	169	97	582	177	79	28	1 132	0,5	62,1	83,0
Colombie	285	322	1 103	305	86	28	2 129	1,0	61,9	81,4
États-Unis d'Amérique	237	155	2 309	129	48	10	2 888	1,4	72,1	90,8
Océanie	51	28	215	31	7	3	335	0,2	67,2	86,0
Apatrides ou non-déclarés	10	13	37	40	17	5	122	0,1	50,0	49,2
Toutes nationalités	23 418	43 839	65 434	47 932	21 215	6 169	208 007	100,0	50,8	77,3
Proportion d'étrangers	13,1	24,9	14,5	16,3	11,4	5,4	14,9			

Présentation

Le nombre de nouveaux bacheliers inscrits à la rentrée 2006 dans les différentes formations de l'enseignement supérieur stagne (+ 0,1 %), alors que les bacheliers dans les séries générales sont plus nombreux avec 10 330 bacheliers supplémentaires dont 9 154 en série "S".

Ces nouvelles inscriptions progressent dans les différentes filières de l'enseignement supérieur, à l'exception des disciplines générales de l'université (- 0,8 %).

Si l'on confronte cette stabilité à l'augmentation conséquente des bacheliers généraux, le taux d'inscription immédiate des bacheliers dans l'enseignement supérieur baisse ou stagne, quelle que soit la filière choisie. Ce taux ne tient pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation, ni des sorties du système éducatif français vers d'autres pays. L'université demeure la filière privilégiée de poursuite des nouveaux bacheliers généraux. En 2006, le taux d'inscription immédiate des bacheliers généraux à l'université (hors IUT) diminue pour la troisième année consécutive. Il s'établit à 58,8 %. Dans les filières courtes, il stagne à 10,4 % en IUT et 7,8 % en STS. L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 13,2 % des bacheliers généraux, soit une stabilité par rapport à l'année précédente.

Le nombre de bacheliers technologiques a diminué d'une centaine d'admis entre les deux dernières sessions. Leur taux d'inscription a baissé cette année et se situe à 75,9 % (après 78,6 %).

42,5 % des bacheliers technologiques s'inscrivent en STS. Le taux d'inscription des bacheliers technologiques diminue aussi bien en "STS services" qu'en "STS production". La baisse affecte l'université, y compris les IUT, où s'orientent 27,2 % des bacheliers technologiques (28,5 % en 2005-2006). Moins d'un bachelier professionnel sur quatre poursuit ses études l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Leur effectif a augmenté de 6 % cette année et s'établit à 22 700 étudiants (21 420 en 2005), ils ne représentent que 22,6 % du nombre total de lauréats de la voie professionnelle. Les STS constituent la filière qui accueille le plus grand nombre de bacheliers professionnels (15,5 %) avant les disciplines générales de l'université hors IUT (5,8 %).

→ Pour en savoir plus

Sources : Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE. Enquêtes auprès des effectifs et diplômes des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles d'ingénieurs (n° 27), des formations d'ingénieurs en partenariat (n° 27bis), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
Données du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Définitions

■ **Champ.** France métropolitaine et départements d'outre-mer.

■ **Nouveaux bacheliers.** Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

■ **Accès à l'enseignement supérieur.** Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plus d'une filière, les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (ce qui explique que le taux puisse être supérieur à 100 %).

■ **Le champ "universités"** ne prend en compte que les 81 universités et les 2 centres universitaires de formation et de recherche. Il ne prend plus en compte :

- les 3 universités de technologies, les 3 Instituts nationaux polytechniques et l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, comptabilisés avec les effectifs des écoles d'ingénieurs non universitaires (cycle prépa ou formation ingénieurs) ;
- les 5 établissements spécifiques à la région parisienne (IEP, INALCO, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe de Paris et Paris-Dauphine) comptabilisés avec les effectifs des "formations et autres écoles de spécialités diverses".

■ **Formations et autres écoles de spécialités diverses.** Cette rubrique regroupe des établissements, essentiellement privés, qui recrutent au niveau du baccalauréat.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs. Cette filière n'intègre plus les préparations au DPECF (diplôme préparatoire aux études comptables et financières). Elles sont répertoriées dans les "formations et autres écoles de spécialités diverses".

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **Formations d'ingénieurs en partenariat (ex-NFI).** Effectifs pris en compte depuis 2002-2003.

[1] Taux d'inscription immédiate (%) des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

Baccalauréat général	Séries			Total	Rappel 2005-2006
Établissements	L	ES	S		
Universités (1)	73,6	68,0	68,5	69,3	71,7
Disciplines générales, de santé et formations ingénieurs	71,7	56,5	55,6	58,8	61,3
IUT secondaire	0,0	0,1	8,7	4,5	4,3
IUT tertiaire	1,9	11,3	4,2	5,9	6,1
STS (2)	9,6	9,7	6,1	7,8	7,7
production	1,9	0,5	3,1	2,1	1,9
services (hors DPECF)	7,7	9,1	3,0	5,7	5,8
CPGE	7,6	6,3	19,2	13,2	13,3
CPGE éco	0,1	4,6	3,0	3,0	2,9
CPGE lettres	7,5	1,7	1,0	2,4	2,4
CPGE sciences (2)	0,0	0,0	15,2	7,8	8,0
Autres formations	8,8	12,0	10,7	10,8	11,1
Écoles d'ingénieurs non universitaires (4)	0,0	0,0	3,5	1,8	1,9
cycle prépa intégré	0,0	0,0	1,4	0,7	0,7
formation ingénieurs	0,0	0,0	2,1	1,1	1,2
Formations d'ingénieurs en partenariat	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0,8	5,5	1,6	2,6	2,5
Facultés privées	1,8	1,5	0,8	1,2	1,2
Écoles de notariat	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1
Écoles d'architecture	0,3	0,3	0,9	0,6	0,6
Écoles supérieures artistiques et culturelles	3,6	0,9	0,6	1,2	1,3
Écoles paramédicales (5)	0,8	1,7	1,4	1,4	1,6
Écoles préparant aux fonctions sociales (6)	0,3	0,4	0,0	0,2	0,2
Formations et autres écoles de spécialités diverses (7)	1,1	1,4	1,8	1,6	1,7
Nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	50 580	82 446	152 643	285 669	282 853
Bacheliers 2006	50 792	85 965	146 031	282 788	272 512
Total baccalauréat général	99,6	95,9	104,5	101,0	103,8

Baccalauréat technologique ou professionnel	Séries			Total	Rappel 2005-2006	Séries pro	Rappel 2005-2006
Établissements	STI	STT	Autres (3)				
Universités (1)	25,7	30,4	21,6	27,2	28,5	6,5	6,7
Disciplines générales, de santé et formations ingénieurs	7,9	21,3	18,2	17,4	18,1	5,8	5,9
IUT secondaire	15,0	0,1	3,0	4,3	4,5	0,2	0,2
IUT tertiaire	2,9	9,1	0,4	5,5	5,9	0,5	0,6
STS (2)	57,9	42,6	26,9	42,5	44,0	15,5	15,7
production	52,4	0,5	13,6	16,0	17,0	6,9	7,3
services (hors DPECF)	5,5	42,1	13,2	26,5	26,9	8,6	8,4
CPGE	2,4	0,9	0,5	1,1	1,1	0,0	0,0
CPGE éco	0,0	0,9	0,0	0,5	0,4	0,0	0,0
CPGE lettres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CPGE sciences (2)	2,4	0,0	0,5	0,7	0,7	0,0	0,0
Autres formations	2,8	3,6	10,5	5,0	5,0	0,6	0,6
Écoles d'ingénieurs non universitaires (4)	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
cycle prépa intégré	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
formation ingénieurs	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Formations d'ingénieurs en partenariat	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0,3	1,1	0,1	0,7	0,7	0,1	0,1
Facultés privées	0,0	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0
Écoles de notariat	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Écoles d'architecture	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,9	0,3	0,4	0,5	0,5	0,2	0,2
Écoles paramédicales (5)	0,1	0,5	8,8	2,4	2,5	0,1	0,1
Écoles préparant aux fonctions sociales (6)	0,0	0,1	0,4	0,2	0,2	0,0	0,0
Formations et autres écoles de spécialités diverses (7)	0,6	1,2	0,3	0,9	0,8	0,2	0,1
Nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	29 734	57 157	19 909	106 800	110 642	22 728	21 420
Bacheliers 2006	33 475	73 730	33 502	140 707	140 828	100 562	93 268
Total baccalauréat technologique ou professionnel	88,8	77,5	59,4	75,9	78,6	22,6	23,0

(1) Uniquement les 81 universités et les 2 centres universitaires de formation et de recherche. (2) Y compris les CPGE ou les STS dépendant du ministère de l'Agriculture. (3) STL, SMS, Hôtellerie, STAE, STPA, F11, F11', F12. (4) Y compris les 3 universités de technologies, les 3 INP et l'ENS nature et paysage de Blois. (5) Données de l'année 2005-2006. (6) Données de l'année 2004-2005. (7) Y compris les 5 établissements parisiens (IEP, INALCO, observatoire et institut de physique du Globe, établissement Paris-Dauphine) et les diplômes préparatoires aux études comptables et financières (DPECF).

Présentation

78,7 % de l'ensemble des bacheliers. (cf. "Définitions") s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur. Cette année, ce taux de poursuite d'études baisse de 1,2 point par rapport à 2005.

La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur. Pour les bacheliers technologiques, le taux d'accès est en forte diminution (- 2,7 points) par rapport à la rentrée précédente (78,6 % en 2005), en raison d'une baisse des nouveaux bacheliers poursuivant vers les universités, les IUT ou les STS. La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures s'établit à 22,6 %. Ces taux ne tiennent cependant compte ni des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des bacheliers professionnels étudiant sous contrat de professionnalisation, ni des sorties du système éducatif français vers d'autres pays.

À la rentrée 2006, 38,8 % des bacheliers généraux et technologiques se sont orientés vers les filières sélectives (CPGE, IUT, STS), soit une baisse de 0,8 point par rapport à 2005. Les nouveaux bacheliers généraux sont moins nombreux à avoir choisi l'université que l'année dernière : 58,8 %, (soit 2,5 points de moins). L'augmentation exceptionnelle du nombre de reçus au baccalauréat général (essentiellement les bacheliers S) n'a pas eu de répercussion équivalente sur le nombre de nouveaux bacheliers généraux poursuivant à l'université (hors IUT).

Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les classes préparatoires : 19 % de ces bacheliers s'y inscrivent. Les bacheliers STI s'orientent principalement en STS (57,9 %).

Le taux d'inscription immédiate des bacheliers diminue cette année, après avoir connu une relative stabilité depuis la rentrée 2000. Globalement, la diminution des taux est sensible à l'université, quel que soit le baccalauréat d'origine. Cette baisse est moins forte pour les bacheliers professionnels, mais elle concerne une population beaucoup plus faible. Les fluctuations sont plus importantes à l'université où les inscriptions se font sans aucun critère de sélection : ce qui n'est pas le cas des autres formations sélectives (CPGE, IUT, STS), plus contingentes et liées à leur capacité d'accueil.

Définitions

■ **Champ.** Ces résultats correspondent au champ "France métropolitaine + DOM".

■ **Taux d'accès.** Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Cependant, si on admet que les inscriptions multiples restent exceptionnelles pour les bacheliers technologiques, il est possible de calculer pour eux un taux d'accès à l'enseignement supérieur : 75,9 % en 2006.

Sur la base d'un taux d'accès de 100 % pour les bacheliers généraux, on estime le taux d'accès global des bacheliers généraux et technologiques à 92,0 % en 2006 (92,7 % en 2005). Un calcul analogue incluant les bacheliers professionnels conduit à estimer à 78,7 % le taux d'accès à l'enseignement supérieur de l'ensemble des bacheliers de l'année 2006, après 79,9 % en 2005.

Les "autres formations" correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales.

Pour les écoles paramédicales, les données sont celles de 2005-2006.

Pour les formations sociales, les données sont celles de 2004-2005.

Les années figurant dans le tableau représentent les dates de rentrée : ainsi, 2006 signifie rentrée universitaire 2006 ou année universitaire 2006-2007.

→ Pour en savoir plus

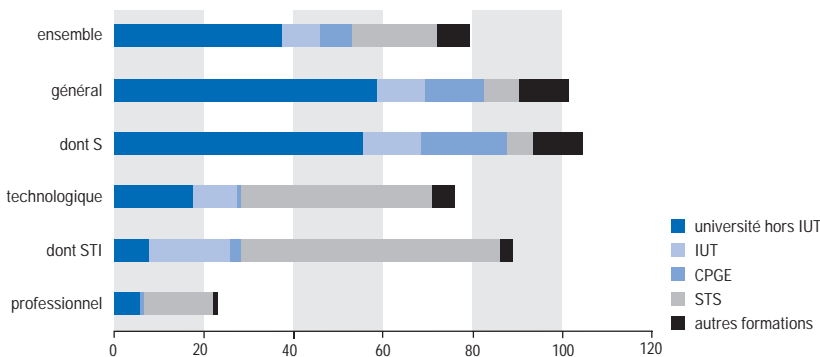
Sources : Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE. Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.) et des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles d'ingénieurs (n° 27), des formations d'ingénieurs en partenariat (n° 27 bis), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48) ;
Données du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

[1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

		1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Baccalauréat général	Université hors IUT	66,7	61,8	61,5	62,4	62,8	62,1	61,3	58,8
	IUT	9,8	11,2	11,5	11,4	10,7	10,7	10,4	10,5
	CPGE	13,0	12,6	13,1	13,6	13,0	13,6	13,3	13,2
	STS	9,0	9,0	8,9	8,4	8,0	7,8	7,7	7,8
	Autres formations	7,7	9,1	9,6	9,7	9,7	10,8	11,1	10,8
dont baccalauréat S	Université hors IUT	62,5	57,1	56,5	58,2	59,1	58,2	57,7	55,6
	IUT	13,2	14,6	15,0	14,6	13,5	13,6	13,2	12,9
	CPGE	21,0	19,1	20,2	20,6	19,8	20,8	20,0	19,2
	STS	7,2	7,0	7,0	6,7	6,3	6,0	5,9	6,1
	Autres formations	8,4	10,1	10,6	10,4	10,4	11,3	11,4	10,7
Baccalauréat technologique	Université hors IUT	22,0	19,1	18,2	17,8	18,1	18,1	18,1	17,4
	IUT	10,2	9,1	9,3	9,5	10,0	10,2	10,4	9,9
	CPGE	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1
	STS	46,1	44,5	44,7	45,8	45,1	44,1	44,0	42,5
	Autres formations	3,0	3,9	3,9	4,2	4,2	4,7	5,0	5,0
dont baccalauréat STI	Université hors IUT	8,2	7,3	7,7	7,7	8,2	8,3	8,2	7,9
	IUT	17,7	16,2	16,3	16,6	17,2	17,7	18,5	17,9
	CPGE	2,0	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,2	2,4
	STS	62,5	60,5	61,6	63,0	60,6	58,2	59,8	57,9
	Autres formations	0,9	2,3	2,0	2,3	2,2	2,3	2,5	2,8
Ensemble général et technologique	Université hors IUT	51,7	46,4	45,7	46,6	47,3	46,5	46,5	45,0
	IUT	9,9	10,5	10,7	10,7	10,4	10,5	10,4	10,3
	CPGE	8,9	8,4	8,7	9,1	8,9	9,2	9,1	9,2
	STS	21,5	21,8	21,9	21,7	20,9	20,6	20,1	19,3
	Autres formations	6,1	7,2	7,5	7,7	7,8	8,6	9,0	8,9
Baccalauréat professionnel	Université hors IUT	6,8	6,4	5,8	6,0	6,3	6,4	5,9	5,8
	IUT	0,8	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	8,9	9,7	10,9	12,8	14,4	15,2	15,7	15,5
	Autres formations	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Ensemble tous baccalauréats (généraux, technologiques et professionnels)	Université hors IUT	44,5	39,2	38,3	38,9	39,8	38,9	39,1	37,5
	IUT	8,5	8,7	8,8	8,8	8,7	8,7	8,7	8,4
	CPGE	7,5	6,9	7,1	7,4	7,3	7,4	7,4	7,4
	STS	19,5	19,6	19,9	20,0	19,7	19,6	19,3	18,6
	Autres formations	5,3	6,0	6,2	6,4	6,5	7,1	7,5	7,3
	Total (1)	85,3	80,4	80,3	81,5	82,0	81,7	82,0	79,2

(1) Voir la rubrique "Définitions".

[2] Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2006 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (1) (France métropolitaine + DOM)



(1) La somme des taux peut être supérieure à 100 % (voir "Définitions").

Présentation

Les bacheliers généraux constituent les trois quarts des entrants de 2005-2006 en première année de l'enseignement supérieur universitaire (73,9 %). Si la part des bacheliers technologiques parmi les entrants est nettement plus modérée (16,8 %), celle des lauréats d'une série professionnelle est très faible (2,9 %). Les étudiants qui bénéficient d'une dispense du baccalauréat représentent 6,4 % des entrants [1].

Les entrants en médecine sont presque exclusivement des bacheliers généraux (92,8 %), de même que dans la filière ingénieurs (92,0 %) et en pharmacie (90,7 %). Dans ces trois disciplines, les bacheliers scientifiques constituent l'essentiel des effectifs (90,0 %, 91,9 % et 89,3 %). Majoritaires en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (86,0 %) et en sciences fondamentales et applications (84,1 %), les bacheliers généraux sont aussi très nombreux en droit-science politiques (76,0 %) et en langues (73,5 %).

En revanche, seul un entrant sur deux est titulaire d'un baccalauréat général en AES, les bacheliers technologiques représentant près d'un tiers des nouveaux inscrits. De même, les titulaires d'un baccalauréat professionnel y sont plus représentés que dans d'autres disciplines (9,4 % des entrants).

Deux tiers des entrants de 2005-2006 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même discipline l'année suivante, qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année. Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis qu'un quart des entrants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Ils n'arrêtent pas pour autant leurs études et poursuivent pour certains dans d'autres filières du supérieur [2].

C'est en IUT que le taux de poursuite dans la même discipline est le plus important (82,3 %). Également très élevé dans la filière ingénieurs (80,7 %) et en pharmacie (77,5 %), il reste important en médecine (68,7 %) et STAPS (65,6 %) malgré une nette baisse dans ces deux disciplines par rapport à l'année précédente (respectivement - 2,1 et - 4,8 points).

Dans les disciplines universitaires générales, le taux de poursuite dans la même filière varie fortement. Il est élevé en droit - sciences politiques (65,9 %), en STAPS (65,6 %), en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (62,7 %) et en sciences fondamentales et applications (62,2 %). Il est modéré en langues (54,6 %) et en lettres - sciences du langage - arts (54,1 %). C'est en AES qu'il est le plus faible, puisqu'un étudiant sur deux seulement poursuit ses études dans cette discipline. La réorientation vers une autre discipline universitaire est plus fréquente pour les entrants inscrits dans la filière ingénieurs (15,2%), en médecine (13,2 %) en AES (12,6 %) et en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'univers (12,5 %). La part des réorientations est beaucoup plus faible en STAPS (7,7 %) et en IUT (4,2 %).

Définitions

■ **Champ.** La répartition des entrants de 2005-2006 en première année d'enseignement universitaire et leur devenir l'année suivante sont calculés sur le champ "France métropolitaine et DOM".

■ **Entrant.** Étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées, diplômés d'université).

■ **Première année de l'enseignement supérieur universitaire.** Sont prises en compte les formations dispensées à l'université d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université, et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

■ **Taux de poursuite dans la discipline.** Proportion d'entrants de 2005-2006 inscrits dans la même discipline l'année suivante, en 2006-2007. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année de l'enseignement supérieur à l'université.

■ **Taux de réorientation vers une autre discipline.** Proportion d'entrants de 2005-2006 inscrits l'année suivante, en 2006-2007, dans une discipline universitaire différente de celle choisie initialement.

■ **Taux de sortie.** Proportion d'entrants de 2005-2006 non réinscrits à l'université l'année suivante.

■ **AES.** Filière administrative, économique et sociale des universités.

■ **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquêtes SISE, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

[1] Répartition des entrants de 2005-2006 en première année d'enseignement supérieur universitaire par filière et série de baccalauréat (%) (France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Baccalauréat Professionnel	Dispensés sur titre	Total général
	Littéraire	Économique	Scientifique	Total	STT	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	18,4	42,5	15,1	76,0	13,3	2,1	15,5	3,6	4,9	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	1,3	45,1	22,7	69,2	10,9	1,7	12,6	3,9	14,3	100,0
AES	2,5	45,1	4,0	51,5	28,4	3,5	31,9	9,4	7,2	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	49,9	11,8	9,9	71,6	5,0	4,0	9,0	3,1	16,2	100,0
Langues	39,6	24,0	9,8	73,5	12,6	2,6	15,2	3,0	8,4	100,0
Sciences humaines et sociales	26,0	31,9	12,4	70,4	11,7	8,5	20,2	4,5	5,0	100,0
Sciences fondamentales et applications	0,5	2,1	81,5	84,1	0,8	5,3	6,1	0,8	9,0	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	0,6	1,6	83,9	86,0	0,5	9,3	9,8	0,7	3,4	100,0
STAPS	4,2	25,7	40,8	70,7	13,6	9,1	22,8	5,0	1,6	100,0
Médecine	0,6	2,2	90,0	92,8	0,6	3,7	4,3	0,2	2,7	100,0
Pharmacie	0,4	0,9	89,3	90,7	0,4	3,8	4,2	0,4	4,8	100,0
IUT	2,3	20,7	39,9	62,9	15,5	16,7	32,2	1,8	3,1	100,0
Ingénieurs	0,1	0,1	91,9	92,0	0,0	4,7	4,7	0,0	3,2	100,0
Total	14,7	22,6	36,6	73,9	10,0	6,8	16,8	2,9	6,4	100,0

[2] Devenir un an après des entrants de 2005-2006 en première année d'enseignement supérieur universitaire (%) (France métropolitaine + DOM)

	Poursuite dans la même discipline	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	65,9	9,1	24,9	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	57,0	11,8	31,2	100,0
AES	49,5	12,6	37,9	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	54,1	11,3	34,7	100,0
Langues	54,6	10,7	34,7	100,0
Sciences humaines et sociales	58,2	9,0	32,9	100,0
Sciences fondamentales et applications	62,2	11,3	26,5	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	62,7	12,5	24,7	100,0
STAPS	65,6	7,7	26,6	100,0
Médecine	68,7	13,2	18,1	100,0
Pharmacie	77,5	10,3	12,2	100,0
IUT	82,3	4,2	13,5	100,0
Ingénieurs	80,7	15,2	4,1	100,0
Ensemble	64,4	9,6	26,0	100,0

Présentation

Neuf bacheliers 2002 sur dix ont continué leurs études après obtention du baccalauréat et quatre ans plus tard, six sur dix poursuivent toujours leurs études. Trois sur dix sont inscrits à l'université (hors IUT mais y compris la première année d'IUFM). Un sur dix a rejoint une "grande école" (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, d'architecture, Instituts d'études politiques, etc.), le plus souvent après deux ou trois années en CPGE. Les étudiants inscrits en STS ou en IUT ne représentent plus que 4 % des bacheliers 2002.

Six bacheliers 2002 sur dix entrés en première année de licence LMD immédiatement, après l'obtention du baccalauréat, sont toujours inscrits à l'université quatre ans plus tard.

Globalement, 39 % des étudiants inscrits en licence après le bac ont obtenu ce diplôme en trois ans d'études. Alors que près de la moitié des inscrits en "Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers" mais aussi en "Lettres-sciences du langage-arts" obtiennent leur licence trois ans plus tard, le taux de réussite n'est que de 25 % pour ceux inscrits en "Sciences économiques-gestion" et 27 % en "Sciences fondamentales et ses applications". 95 % des titulaires de la licence poursuivent leurs études et sept fois sur dix, ils s'inscrivent en master.

Les deux tiers des titulaires d'un DUT obtenu en deux ans après le bac continuent leurs études en 2005-2006. Un quart de ces derniers se sont inscrits en première année de master LMD et 20 % dans une école les amenant à un niveau bac + 5. 39 % ont obtenu une licence LMD ou professionnels en 2004-2005. Mais seulement un tiers des titulaires d'un BTS obtenu en deux ans poursuivent toujours leurs études quatre ans après le baccalauréat. Ils sont 7 % inscrits en master et 5 % dans une école. En 2004-2005, 23 % des jeunes en poursuite d'études ont obtenu une licence LMD ou professionnelle. Quatre ans après le baccalauréat, tous les bacheliers 2002 qui étaient inscrits en CPGE ont quitté la filière et continuent leurs études.

Ainsi, 81 % des étudiants des classes préparatoires scientifiques et 66 % de ceux des classes économiques et commerciales ont intégré une école, généralement d'ingénieurs pour les premiers et de management pour les seconds.

Définitions

■ **Panel de bacheliers 2002.** Un panel de 17 830 collégiens a été mis en place à la rentrée 1995 : 4 800 élèves de ce panel ont obtenu leur baccalauréat en 2002, sept ans après leur entrée en sixième. Un échantillon complémentaire de 2 000 bacheliers généraux et technologiques arrivés au bac avec au moins un an de retard ainsi que de bacheliers professionnels, a été constitué à partir des fichiers du baccalauréat afin de reconstituer une cohorte représentative de l'ensemble des bacheliers 2002.

■ **Population étudiée.** Cet échantillon est représentatif de l'ensemble des bacheliers scolarisés en France métropolitaine (hors ministère de l'Agriculture et de la Pêche). Les candidats individuels, ainsi que ceux qui ont préparé leur baccalauréat par correspondance ou par la formation continue, ne sont pas représentés.

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs.

■ **IUT.** Institut universitaire de technologie.

■ **DUT.** Diplôme universitaire de technologie.

■ **BTS.** Brevet de technicien supérieur.

■ **IUFM.** Institut de formation des maîtres.

→ Pour en savoir plus

Publications

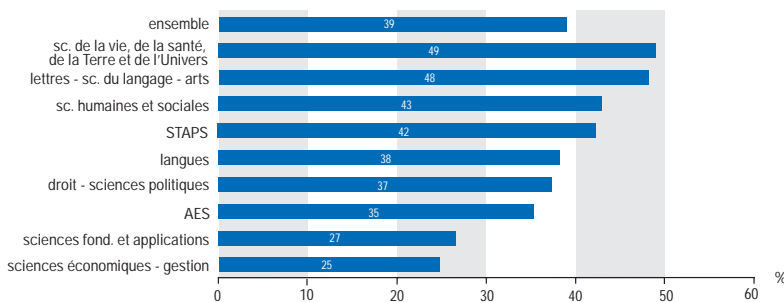
– Notes d'Information, 00.25, 01.31, 04.14, 05.19, 06.29.

Sources : DEPP, panel de bacheliers 2002.

[1] Poursuite d'études des bacheliers 2002, la quatrième année après le bac selon le type de baccalauréat (%) (France métropolitaine)

	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Bacheliers professionnels		Ensemble bacheliers	
	en 2002-2003	en 2005-2006	en 2002-2003	en 2005-2006	en 2002-2003	en 2005-2006	en 2002-2003	en 2005-2006
Université (hors IUT), dont	52	48	17	15	8	1	35	31
licence	44	18	16	6	8	-	30	12
master	-	18	-	4	-	-	-	11
IUT-STS	18	3	60	6	26	3	33	4
Autres formations, dont	28	31	14	20	11	5	18	25
écoles bac + 5	5	17	1	4	1	1	3	11
formations paramédicales	4	7	6	7	1	1	4	6
autres	19	7	7	9	10	3	11	8
Total poursuites d'études	98	83	91	41	45	9	86	60
Ne font pas d'études	2	17	9	59	55	91	14	40

[2] Taux d'obtention de la licence en trois ans des bacheliers 2002 inscrits en licence après le baccalauréat (France métropolitaine)



[3] Devenir à la rentrée 2005 des bacheliers 2002 inscrits en STS ou IUT après leur baccalauréat et ayant obtenu leur BTS ou DUT en deux ans (%) (France métropolitaine)

	Ont obtenu le DUT en 2 ans		Ont obtenu le BTS en 2 ans	
	Situation après le diplôme (rentrée 2004)	Situation l'année suivante (rentrée 2005)	Situation après le diplôme (rentrée 2004)	Situation l'année suivante (rentrée 2005)
Ensemble	100	100	100	100
Poursuivent leurs études	84	66	52	34
en master 1	-	24	-	7
autres université	55	13	28	6
écoles bac + 5	14	20	3	5
autres études	15	9	21	16
Ont arrêté leurs études	16	34	48	66

Lecture - Sur 100 bacheliers 2002 ayant obtenu leur DUT en 2 ans, 84 ont poursuivi leurs études en 2004-2005 et 66 en 2005-2006.

[4] Devenir à la rentrée 2005 des bacheliers 2002 entrés en classes préparatoires après le baccalauréat (%) (France métropolitaine)

